

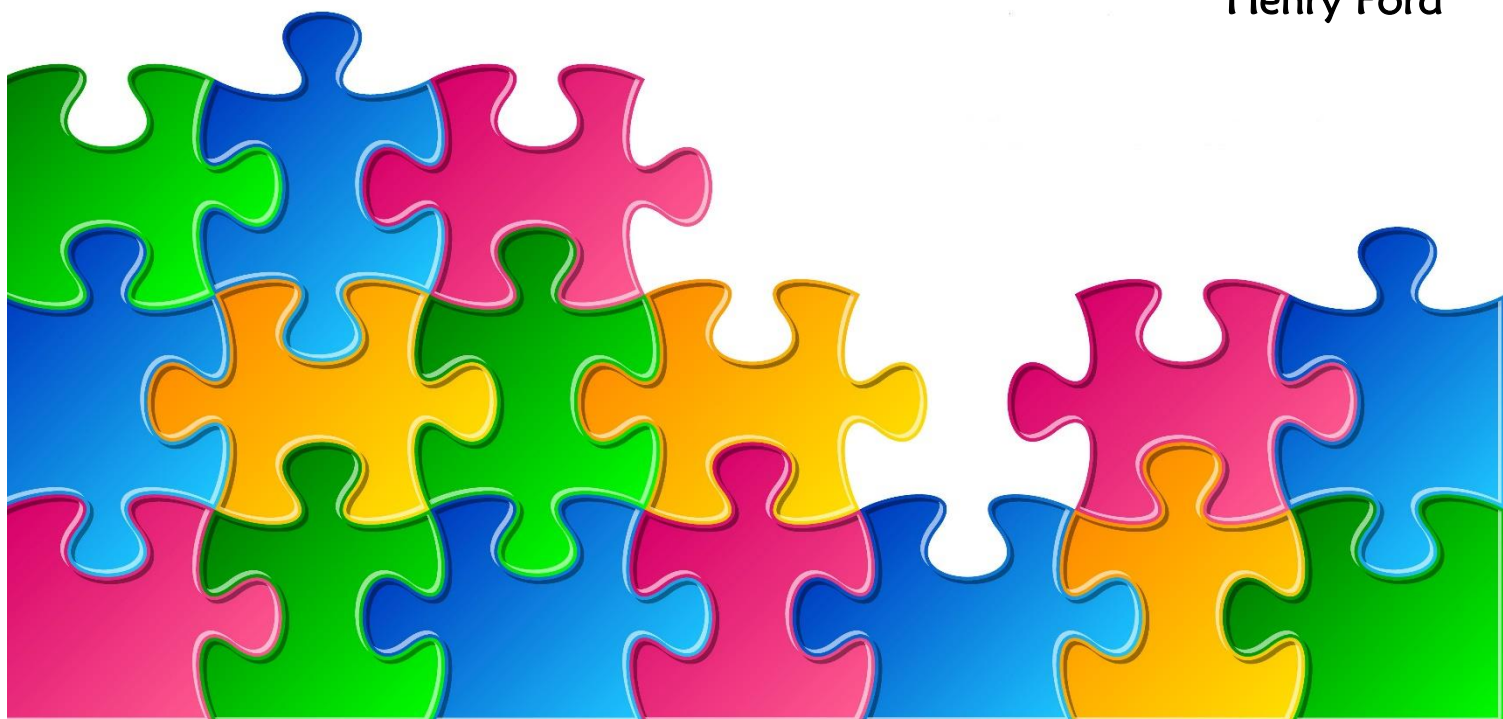
COMMUNE DE  
**CHAVORNAY**

Rapport de  
gestion 2025  
Préavis 6-3/26



"Se réunir est un début  
Rester ensemble est un progrès  
Travailler ensemble est la réussite"

Henry Ford





# GESTION 2025

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la tradition du partage de compétences entre la Commission de gestion et la Commission des finances, la Municipalité a le privilège de vous présenter ci-après son rapport d'activités pour l'exercice 2025 de la Commune de Chavornay.

Ce rapport de gestion se compose de :

- Rappel des décisions prises par le Conseil communal de Chavornay en 2025;
- Rapport des municipaux concernant leurs dicastères.



# Conseil communal 2025

## 1. Séance du Conseil communal du 10 avril 2025

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'extension des infrastructures scolaires par la construction d'un bâtiment sur le site du Verneret.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 7'623'000.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'achat d'un nouveau tracteur.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 106'861.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 61503 «Véhicules voirie», amortissable en 10 ans.

## 2. Séance du Conseil communal du 19 juin 2025

**D'adopter** les comptes communaux pour l'exercice 2024 comme suit :

Recettes	CHF	24'862'615.73
Dépenses	CHF	24'772'104.99
<b>Excédent de recettes</b>	<b>CHF</b>	<b>90'510.74</b>

**D'approuver** la gestion de la Municipalité pour l'année 2024.

**De donner** décharge à la Commission de gestion de son mandat.

**De réaffecter** les différents fonds de réserve.

**De prendre acte** de la réponse de la Municipalité au postulat de M. Christophe Collaud.

**De prendre acte** de la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Corinne Verly.

## 3. Séance du Conseil communal du 30 octobre 2025

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à une étude pour la modification du terrain de foot naturel, la création d'un terrain synthétique B et la création d'un terrain naturel juniors.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 179'810.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 34100 «Sports».

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à la création d'une place de stockage pour plaquettes en bois.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 440'000.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 82000 «Sylviculture».



## 4. Séance du Conseil communal du 11 décembre 2025

**D'adopter** le budget du compte de résultat de la Commune de Chavornay, pour l'année 2026, tel que présenté par la Municipalité, comme suit :

Recettes	CHF	25'156'593.00
Revenus	CHF	24'877'233.00
<b>Excédent de charges</b>	CHF	<b>279'360.00</b>

**D'accorder** un crédit de CHF 338'600.00 pour permettre à la Municipalité de s'acquitter à savoir relatif au financement de la part propriétaire pour les travaux de l'aménagement du carrefour ZI Chavornay sur le pont et la rampe de la RC 293.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 61500 «Routes».

## 5. Postulat

10.04.2025 : Réétudier le rez-de-chaussée du bâtiment prévu par le préavis 2-1/25.

10.04.2025 : Création d'une décharge sur le territoire communal.

19.06.2025 : Interpellation de M. Jean-Philippe Meyer au nom du groupe PS/GSE/Les Vert.e.s sur les nombreux changements dans l'effectif de la garderie «Les Petits Poucets». La Municipalité y a répondu immédiatement

## 6. Démissions et assermentations

Lors de l'année 2025, le bureau du Conseil communal a reçu les démissions de

- M. Olivier Briand, du groupe GSE/PS/Les Verts
- M. Danish Kandasamy, du groupe GSE/PS/Les Verts
- Mme Caroline Wahlen, du groupe PLR + Ind.

Ils ont été remplacés par :

- M. Hedy Ben Debba, du groupe GSE/PS/Les Verts
- M. Jean-Philippe Meyer, du groupe GSE/PS/Les Verts
- M. Lionel Malherbe, du groupe PLR + Ind

## 7. Nomination d'un membre à la Commission de gestion

Mme Alexandra Lasserre est élue tacitement.

## 8. Votations & élections communales



### 8.1 Votations fédérales & cantonales

Date	Objets fédéraux	Oui	Non	Participation Chavornay
09.02.2025	1. Initiative populaire du 21 février 2023 «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)».	321	730	34.14%
28.09.2025	1. Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires.	460	850	43.42%
	2. Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID).	473	850	43.42%
	3. Initiative populaire Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite «Initiative Sauvons le Mormont» et son contre-projet.	496	761	43.42%
	4. Modification de l'article 93 al. 4 de la Constitution du canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales.	573	634	43.42%
	5. Modification de l'article 142 de la Constitution du canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers.	458	826	43.42%
30.11.2025	1. Initiative populaire «Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen)».	121	1'075	38.95%
	2. Initiative populaire «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)».	292	900	38.95%
	3. Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous-tes les Vaudois, y compris les Vaudois-es de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats.	754	431	38.95%
	4. Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques.	249	923	38.95%
	5. Initiative populaire «Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici».	361	820	38.95%

## 8.2 Elections communales

Date	Objet	Rentrés	Valables	Participation
29.06.2025	Election complémentaire d'un(e) Conseiller(e) municipal(e), 1 <sup>er</sup> tour	1198	1192	31.42%
20.07.2025	Election complémentaire d'un(e) Conseiller(e) municipal(e), 2 <sup>ème</sup> tour	1169	1163	30.63%

---

Mme Laurence MARCHAND

**Administration générale**

**Ressources humaines**

**Relations extérieures**

**Domaines - Forêts**

**Parcs & Promenades**

**Déchets**



---

COMMUNE DE CHAVORNAY

# ◆ Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures - Déchets - Forêts - Domaines - Parcs & Promenades

## 9. Administration générale

### 9.1 Séances de Municipalité 2021 - 2026

Entre le 01.01.2025 et le 31.12.2025, la Municipalité de Chavornay a tenu 46 séances ordinaires.

#### Municipalité de Chavornay - Législature 2021 – 2026

<b>Mme Laurence MARCHAND</b> Syndique	Administration générale - Ressources humaines Relations extérieures - Déchets - Forêts - Parcs & Promenades - Domaines
<b>M. Yves LEUENBERGER</b>	Ecoles - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - EJED - Séniors
<b>En remplacement de</b> <b>Mme Océane AUZEPY,</b> démissionnaire <b>M. Yves REYMOND</b> depuis le 01.08.2025	Gestion des bâtiments communaux - Conciergerie - Locations Sociétés locales - Durabilité du patrimoine communal - Culture
<b>M. Dominique VIDMER</b>	Police - Voirie - ORPC - Contrôle des habitants - Sécurité au travail - Pompiers - Sécurité publique - Intégration des étrangers
<b>M. Guillaume ABETEL</b>	Finances - Energies renouvelables - Développement économique Stratégie de développement - Informatique
<b>M. Olivier THIBAUD</b>	Aménagement du territoire - Urbanisme - Police des constructions Salubrité
<b>M. Pascal DESPONDS</b>	Eaux - Epuration - Travaux - Gaz - Electricité - Eclairage public Télé réseau

### 9.2 Visite des nonagénaires

Trois habitant-e-s ont fêté leur nonantième anniversaire en 2025. Une délégation municipale leur a rendu visite en toute simplicité.

### **9.3 Doyenne de la Commune**

Notre doyenne de 103 ans est malheureusement décédée en janvier dernier. A ce jour la doyenne est née le 21.03.1925.

### **9.4 Visite préfectorale**

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, M. Stives Morand, Préfet, a procédé le 05.11.2025 à la visite annuelle de l'Administration communale.

Le contrôle effectué par Monsieur le Préfet a permis de constater la très bonne tenue des différents registres. Il s'en est suivi la traditionnelle discussion au sujet de l'avancement des dossiers en cours et des relations que la Commune de Chavornay entretient avec l'État de Vaud.

### **9.5 Litiges et procédures en cours**

En 2025, la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales n'a pas traité de cas.

### **9.6 Dossiers transversaux**

Certains dossiers conduits par les municipaux en charge font également intervenir la syndique ou un deuxième municipal. Ces dossiers, souvent stratégiques, vont fortement influencer le futur de la Commune.

Il s'agit en l'état de l'implantation d'une décharge de type A/B à Chavornay, du plan de mobilité douce dans notre commune, des contraintes de la boucle TRAVYS en lien avec notre zone industrielle et la place de la Gare.

Dans le cadre du suivi de l'avancement des travaux de la boucle Travys, les Syndiques de Chavornay et d'Orbe, accompagnées des bureaux techniques respectifs, rencontrent régulièrement le Directeur de Travys et son chef de projet.

Les rencontres annuelles instaurées entre des membres de la Municipalité et les Douanes, PESA SA et Planzer SA afin d'aborder la question du trafic poids lourds perdurent.

La syndique ainsi que les municipaux concernés sont en charge de ces dossiers.

### **9.7 Mandats de représentation de la syndique de Chavornay**

La Commune est représentée par la syndique dans plusieurs sociétés ou associations qui sont :

- Assemblée des syndics du district,
- Assemblée de l'Union des Communes Vaudoises (UCV),
- Commission d'impôts, déléguée,
- Conseil des 50 de l'UCV (déléguée par l'assemblée des syndics du district),
- Assemblée des syndics et secrétaires de l'ancien district d'Orbe,
- Comité du Triage du Cerisier,
- Comité de l'Association des bisons d'Europe de la forêt de Suchy,
- Assemblée de l'ASAICE,
- Assemblée de STRID SA,
- Groupe de travail de la cohésion régionale,
- Conseil d'administration de la Résidence Au fil du Talent SA,
- Vérificatrice des comptes du Centre Emys,



- Présidence du Syndicat d'entretien des stations de pompage des Vernes à Essert-Pittet,
- Assemblée du Syndicat d'entretien de Bavois plaine,
- Comité de l'ASPMAD.

Afin de perpétuer l'œuvre de M. Bernard Viglino, une Fondation a été constituée au sein de laquelle Mme la syndique siège.

### **9.8 La syndique est à votre écoute**

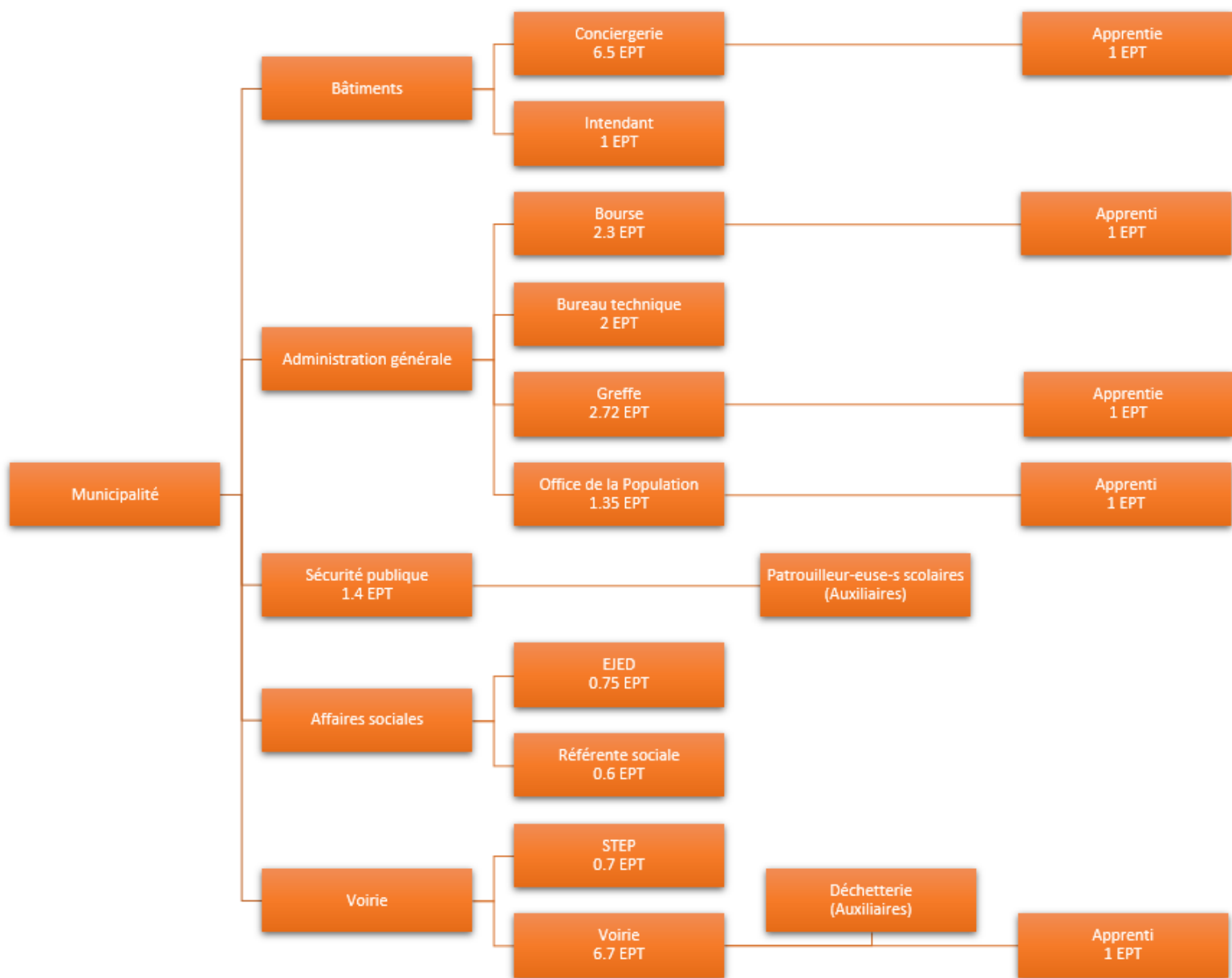
Ce moment de rencontre, à chaque début de mois, a été fortement mis à propos par la population de Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet.

## **10. Ressources humaines**

Au 31.12.2025, la Commune comptait 32 collaborateurs, représentant 26.02 EPT ainsi que 5 apprenti-e-s.

Il y a lieu de rajouter les 15 collaborateurs qui sont rémunérés au tarif horaire tels que les patrouilleurs et les personnes en charge des déchetteries.

Tous les ans, le collaborateur a droit à un entretien annuel. Cette année, sous la conduite des RH, ce moment d'échange a eu lieu en présence de la Syndique et du Municipal concerné.



## 10.1 Mutations dans le personnel

Pour faire face au congé maternité de Mme Julie Dogny, TSP, nous avons engagé Mme Valentine Fuster, sous contrat de durée déterminée pour la période du 01.10.2025 au 31.12.2025.

Au sein du service de la voirie, suite à un contrat de durée déterminée à un taux de 50 % depuis le 01.12.2024, nous avons engagé M. Rafael Coelho dès le 01.06.2025 à 100 % et en contrat de durée indéterminée.

## 10.2 Apprentis

En juillet 2025, Mlle Noémie Butty a obtenu son CFC d'employée de commerce.

A la rentrée du mois d'août, la Commune a engagé un apprenti de commerce en la personne de M. Albjon Thaqi qui effectue sa 1<sup>ère</sup> année aux Ecoles et les deux dernières à l'Administration communale.

Au 31.12.2025, la Commune formait 5 apprenti(e)s dans les métiers suivants : employé(e)s de commerce (3), agent d'exploitation voirie (1), agent d'exploitation conciergerie (1).

## 10.3 Formation

Il nous tient à cœur que le personnel communal suive régulièrement des cours de formation continue. Cette année des collaborateurs ont suivi autant des cours concernant la formation des apprentis-e-s, de cariste, que des formations pour répondre aux nouvelles exigences cantonales, par exemple en défense incendie.

Par ailleurs, un collaborateur au service de la conciergerie suit les cours pour l'obtention d'un CFC d'agent d'exploitation. Un collaborateur poursuit également sa formation de surveillant de STEP afin d'obtenir le brevet fédéral.

## 10.4 Collaboration avec les services communaux et remerciements

Il règne un excellent état d'esprit d'entraide entre les services, ce qui favorise les synergies.

La soirée annuelle du personnel qui s'est tenue le 5 décembre à la Grande salle rencontre toujours en vif succès. Les employés communaux, présents en nombre, ont partagé un repas Thaï cuisiné localement. Et ils ont eu le plaisir de s'essayer avec plus ou moins de succès sur des rythmes de salsa endiablés.

# 11. Relations extérieures

## 11.1 Relations avec les Communes proches

La collaboration entre les Municipalités de Chavornay, de Bavois et d'Orbe demeure intense.

Les Syndiques d'Orbe et de Chavornay ainsi que le Syndic de Bavois ont régulièrement l'occasion d'échanger, par exemple lors des rencontres des Syndic-que-s ou à l'occasion d'autres manifestations.

La Municipalité incorpore a été invitée par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains à une séance de partage suivie d'un repas convivial.



## 12. Déchets

### 12.1 Points de collecte

Les 31 points de collectes disposés dans notre Commune permettent à chacun de se débarrasser des déchets courants et le bon fonctionnement est assuré par notre personnel.

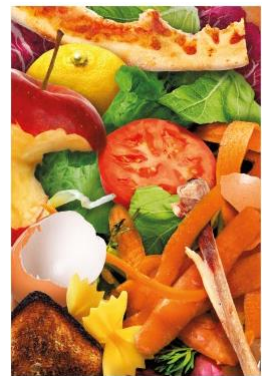
Les sacs déposés hors des conteneurs sont systématiquement ouverts et les propriétaires ayant transgressé le règlement sont amendés.

En 2025, 18 ordonnances pénales ont été notifiées pour des infractions aux déchets dont 9 payées.

Les conteneurs enterrés sont toujours nettoyés deux fois par an afin de limiter les mauvaises odeurs.

### 12.2 Ramassage des biodéchets

Le ramassage des biodéchets fait l'objet d'un contrôle et d'une analyse par STRID, ceci afin de déterminer précisément quels sont les conteneurs privés qui sont ou non correctement triés.



## 13. Forêts

### 13.1 Constat général

<i>Exploitations (courant)</i>	<b>364.6</b>	m <sup>3</sup>
<i>Exploitations forcées (bostryche, chablis, sécuritaire)</i>	<b>346.3</b>	m <sup>3</sup>
<i>Total Volume martelés</i>	<b>755.9</b>	m <sup>3</sup>
<i>Total volume exploités</i>	<b>770</b>	m <sup>3</sup>
<i>Plantations (surfaces)</i>	<b>2.44</b>	ha
<i>Plantations (nbre de plants)</i>	<b>2000</b>	pcs
<i>Soins culturaux</i>	<b>18</b>	ha

Les coupes annuelles, tant mécanisées que traditionnelles, ont permis d'approvisionner les clients réguliers de la commune en bois. Les exploitations se sont concentrées en priorité dans les secteurs touchés par la sécheresse. Les hêtres sont particulièrement mis à mal dans certains secteurs de la commune, notamment dans les bois de Corcelles et au-dessus du refuge des Thuyas. Ces bois doivent être exploités en début de saison de coupe, car leur qualité se dégrade rapidement. Le marché du sciage de feuillus reste une valeur sûre : en effet, la forte demande en frêne et en chêne tend à faire grimper les prix.

En raison de la conjoncture actuelle et de la forte demande en bois de feu, on observe également une tendance à la hausse des prix des feuillus, rendant le marché plus attractif que ces dernières années. Les triages forestiers du 8<sup>e</sup> arrondissement ainsi que leurs voisins ont ainsi décidé d'augmenter les prix du bois de feu, en passant :

- de 45 fr./st à 50 fr./st pour le mélange,
- de 50 fr./st à 55 fr./st pour le hêtre.

Le marché des bois résineux reste assez fluctuant. La scierie Zahnd, mise sous pression par ses concurrents suisses alémaniques, a revu sa liste de prix à la hausse. La Vallée de Joux subit de lourdes attaques de bostryche, et des volumes conséquents se retrouvent sur le marché.

Les exploitations de bois bostryché sont de moindre ampleur qu'en 2024. En effet, la commune de Chavornay avait exploité environ 700 m<sup>3</sup> de bois scolytés l'année dernière, contre environ 300 m<sup>3</sup> jusqu'au mois de septembre de cette année.

## 13.2 Exploitation – coupes de bois

Utilisation des bois par assortiments				
Assortiments	volume	%	utilisation	Client
<i>Bois de service feuillus</i>	30.68	4.34	Menuiserie, charpente	Scierie Burgat, Marchand bois
<i>Bois de service résineux</i>	135.19	19.10	Charpente, construction	Scierie Zahnd, Perisset
<i>Bois de feu 4-5 m</i>	271.6	38.38	Bois de chauffage	Clients village, Marchand bois
<i>Industrie feuillus</i>	171.5	24.23	Chauffage à plaquette	
<i>Industrie résineux</i>	98.7	13.95	Industrie, panneaux	Aegerter
<i>Propre consommation</i>	0	-		Piste Vita
	<b>707.67</b>	<b>100.00</b>		

À la suite des attaques de bostryche des dernières années, la commune a replanté plusieurs hectares de forêt. Ces jeunes arbres nécessitent un suivi attentif et un entretien régulier. La ronce pousse très vite et concurrence les plants, ce qui impose de faucher la plupart des surfaces une fois par an (certaines deux fois/an).

Par ailleurs, environ 2'000 arbres ont été plantés lors de la dernière saison. Des essences telles que le tilleul, le cerisier, le noyer, le charme, le chêne ou encore le douglas ont été introduites. Ces espèces devraient mieux supporter les changements climatiques à venir.

Des volumes de bois conséquents seront constitués en vue d'assurer l'approvisionnement du futur hangar à copeaux de la commune.

### 13.3 Soins à la jeune forêt

Les soins culturaux ont été réalisés conformément aux attentes, et les parcelles nécessitant une intervention prioritaire ont été traitées. L'entretien régulier suit son cours. Par ailleurs, certaines parcelles récemment reboisées nécessiteront un suivi dans les prochaines années. Il est important de maintenir ce suivi régulier afin de lutter contre la ronce. De plus, cela permet d'orienter nos choix sylvicoles vers des essences mieux adaptées au changement climatique.

Au vu de l'ampleur des surfaces touchées par le bostryche, il a été nécessaire de replanter sur une superficie de plus de 3 hectares. Ces nouvelles plantations visent à restaurer les zones affectées et à favoriser l'implantation d'essences mieux adaptées aux conditions climatiques actuelles et futures.



## 13.4 Travaux spéciaux

La commune a l'obligation de lutter contre les espèces néophytes envahissantes. Cette année, des interventions ont été menées pour arracher la renouée du Japon présente dans les bois de Corcelles. Cinq à six passages ont été réalisés et il est prévu de poursuivre ce rythme durant les prochaines années.

## 13.5 Travaux techniques

Le chemin forestier reliant le Bois Désert à la route des Corcelles fera l'objet de travaux de réfection en début d'année prochaine.

## 13.6 Informations diverses

### 13.6.1 Sapins de Noël

Le 6 décembre au matin, la population a été invitée à se rendre en forêt dans la sapinière, plantation communale, en dessus du refuge des Thuyas afin d'y choisir son sapin.

Cette 3ème édition de distribution a encore rencontré un vif succès ! Petits moyens ou grands, plus de 300 sapins ont été choisis et coupés.

En famille, seul ou en groupe, habillés et chaussés en conséquence les citoyens ont pu échanger joyeusement autour d'une soupe, d'un vin chaud, d'un thé ou un verre.

Plus de 800 sapins dont 200 Nordman ont été plantés en 2025 par notre personnel de la voirie.



### 13.6.2 Martelage



Le martelage pour la Commune de Chavornay a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre sous la conduite de M. Ken Decrauzat, garde-forestier, et de l'inspecteur M. Philippe Graf.

Une délégation municipale ainsi que des employés de la voirie ont passé une matinée fort intéressante. Elle s'est terminée par un repas au refuge.

### 13.6.3 Piste Vita

Notre piste Vita, en service depuis une année, rencontre un vif succès. Elle est quotidiennement fréquentée.

La sécurité du parcours est assurée par le passage régulier des gardes forestiers ainsi que de notre personnel de voirie.

Quelques aménagements, notamment les renvois d'eau ont été effectués et des copeaux sont ajoutés car le terrain, parfois humide, nécessite un apport régulier pour maintenir de bonnes conditions d'utilisation.



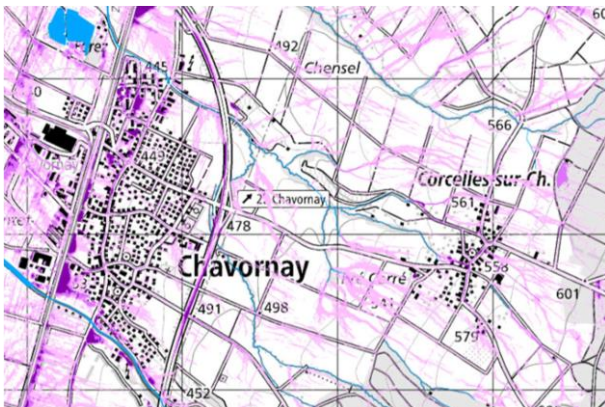
## 14. Parcs et promenades - Domaines

### 14.1 Parcelles communales

La moitié de la parcelle 256 a été mise à disposition pour le stockage de matériaux du chantier Travys.

### 14.2 Etude des eaux de ruissellement

Une étude sur les eaux de ruissellement sur l'ensemble du territoire communal a été demandée au bureau SD ingénierie.



L'objectif du mandant est d'analyser le processus de ruissellement pour trois secteurs définis sur le territoire communal et de proposer des mesures de protection des biens. Une comparaison entre des mesures collectives qui permettent de protéger plusieurs biens et des mesures à l'objet est attendue. Une séance sera organisée en 2026 avec l'ECA - DGE-EAU – la commune et le mandataire pour savoir quelle suite à donner.

### 14.3 Plan directeur des chemins agricoles AF

L'analyse des chemins AF à réfectionner arrive à sa fin. La visite avec le bureau DTP SA, le représentant de l'OFAG / Secteur améliorations foncières et le représentant de la DGAV / DAGRI-Améliorations foncières permet de valider le degré de réparation ainsi que le taux de subventions accordées. Ces démarches et étapes prennent du temps mais doivent être effectuées avant la mise à l'enquête.



Degré de planification	Exemples pour les chemins en béton	Exemples pour les chemins en enrobé
<p>1 = Dégâts structuraux très importants.</p> <p>Chemin pratiquement inutilisable.</p> <p>Intervention à très court terme.</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 2</p>	 <p>Commune d'Orba</p>
<p>2 = Dégâts structuraux importants.</p> <p>Chemin praticable.</p> <p>Intervention à court terme.</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 17</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 101</p>
<p>3 = Dégâts structuraux moyennement importants.</p> <p>Chemin utilisable mais risque probable de détérioration.</p> <p>Intervention à moyen terme.</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 1</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 72</p>
<p>4 = pas ou de très faibles dégâts structuraux.</p> <p>Aucune intervention planifiée.</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 146</p>	 <p>Commune de Chavornay - chemin n° 145</p>

## 14.4 Projet de décharge cantonale de la Verne

27.01.2025 Présentation par Impact-Concept SA du rapport d'enquête préliminaire pour la réalisation d'une décharge de type A/B

04.02.2025 Présentation à la DGE, en présence d'une forte délégation municipale, du rapport d'enquête préliminaire dressé par la société Impact-Concept SA, mandaté par Orllati Environnement (VD) SA. A ce stade, la délégation municipale a déjà informé qu'elle ne soutenait pas ce projet

13.02.2025 Par courrier à la DGE, la Municipalité confirme qu'elle ne soutient pas le projet d'une décharge de type A/B à la Verne

10.03.2025 Rencontre organisée par la commune de Chavornay avec la participation de Orllati Environnement (VD) SA, d'Impact-Concept SA, de BikesLab et des services de l'Etat, à savoir la DGE et la DGMR.

L'objectif étant de présenter à toutes les parties l'impossibilité d'aménager une décharge à cet endroit; soit en plein milieu des axes de mobilités douce (vélos et piétons) entre Chavornay, la forêt du Bois-désert et Corcelles-sur-Chavornay

31.03.2025 Courrier de la DGE pour demander l'accord de la Municipalité sur la procédure de plan d'affectation valant permis de construire

08.04.2025 Proposition d'Impact-Concept SA d'un itinéraire pour la mobilité douce

10.04.2025 Postulat de Mme Corinne Verly accepté par le Conseil communal

15.04.2025 Réponse de la Municipalité à la DGE s'opposant à une procédure de plan d'affectation valant permis de construire

19.05.2025 Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Corinne Verly

23.05.2025 De la DGE l'accusé de réception de l'opposition à un PA valant permis de

24.09.2025 Rencontre avec le Conseiller d'Etat M. Frédéric Borloz



## 14.5 Aménagements sportifs – terrains de foot

Un préavis pour un crédit d'étude a été déposé le 30 octobre pour répondre aux besoins sans cesse croissants de l'utilisation de notre terrain de foot ainsi que du terrain d'entraînement tant par nos nombreuses équipes de foot que par les écoles, la Municipalité souhaite réaliser, sur la zone sportive du Verneret une modification de l'implantation du terrain naturel actuel afin de pouvoir créer un terrain de football synthétique ainsi que la création d'un terrain naturel de football junior.

## 14.6 Places de jeux

Une remise en état complète du terrain multisport a été réalisée.

Comme chaque année, afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, le contrôle et la réparation des installations de toutes les places de jeux sont faits.

## 14.7 Place Union et Paix

Une réflexion sur le réaménagement de la place Union et Paix a été initiée.

La banque Raiffeisen va construire un nouveau bâtiment à la place de l'actuel. Une partie de place Union et Paix se trouve sur leur parcelle. Il est donc naturel de travailler ensemble afin d'avoir une synergie au niveau des travaux et une unité au niveau de la réalisation.

## 14.8 Place de la Gare

2 ateliers POD (Plan Objectif Développement) ont été réalisés fin 2025.

Le POD est un instrument de coordination. Il ne revêt aucun caractère juridiquement contraignant, il rassemble les exigences futures et détermine les conflits actuels et futurs.

Autour de la table, se trouvaient des membres de la municipalité, du bureau Citec, de Travys, de Car Postal, de la DGMR et des CFF.

### Les objectifs sont :

- Apprendre à connaître les acteurs externes
- Les mettre en réseau
- Développer une compréhension commune du lieu
- Exposer mutuellement la situation existante, les intérêts et les projets
- Communiquer de manière transparente.



### Concrètement

Les sept éléments ci-après doivent être représentés :

- Stationnement pour deux roues
- Zones d'arrivée et de départ des voyageurs (ex. taxis)
- Arrêt TP (y c. CarPostal)
- Arrêt/terminal pour les bus grandes lignes
- Transports scolaires
- Stationnement de courte durée
- Stationnement de longue durée ou réservé à l'autopartage
- Espace réservé aux loisirs

---

M. Pascal DESPONDS

**Services industriels**  
**Travaux**  
**Eau**  
**Epuration**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Travaux - Services industriels - Eau – Epuration

## 15 Travaux

### 15.1 Travaux sous préavis ou budget (non exhaustif)

Si l'année 2024 fut celle de la mise en œuvre d'importants chantiers, l'année 2025 fut avant tout celle de leur finalisation. Cette baisse d'activités s'explique par la volonté de préserver nos finances, ainsi qu'une certaine fatigue et des signes d'agacement ont pu être observés auprès de nos citoyens-nes du village de Chavornay.



#### **RC 289 – Route d'Yverdon – Giratoire – Carrefour Rue de Sadaz / Finalisation - Pose du tapis**

La pose du tapis final (bande de roulement) se fait presque toujours plus tardivement dans un chantier routier. Les précédentes couches de « base » et de « liaison » doivent se stabiliser avant que l'on puisse dérouler la couche la plus fine, la plus technique, la plus chère et qui assure l'adhérence, le confort et la diminution de bruit.

Les contraintes imposées par ce secteur à fort trafic ont été : une intervention courte, intense et très organisée, mobilisant plusieurs équipes et de nombreux moyens mécaniques. Cette « opération coup de poing » s'est effectuée en fin de semaine, du vendredi 13 juin à 12h00 et a pris fin le lundi 16 juin à 6h00.

### 15.2 Réalisations

- **Rues du Verger et du Château – EC, EU et ESP – Préavis N° 13-4/24**

Il s'agissait de procéder à la mise en séparatif de ce secteur et de changer une ancienne et sous-dimensionnée conduite d'eau potable. Les travaux ont débuté en avril pour prendre fin en septembre. La pose de la dernière couche de bitume s'effectuera courant 2026 et ceci après que la réfection d'un bâtiment privé sera terminée.

- **Chemin de Perrevuit - Mise en séparatif - N° 7-3/24**

Ce chantier de faible envergure a débuté en février pour prendre fin en avril.

Pour préserver les arbres de valeur présents sur le site, des précautions particulières ont été mises en place lors du creusement de la fouille. L'objectif était d'éviter d'endommager leur système racinaire. Un suivi de l'évolution de ces arbres sera assuré afin de vérifier leur état sanitaire et de s'assurer que les travaux n'ont pas eu d'impact négatif sur leur développement.

### 15.3 Routes - Maintenance préventive et corrective

L'entretien courant des routes communales constitue un enjeu essentiel pour garantir la sécurité, la mobilité et la qualité de vie des habitants. Ces voies, souvent très sollicitées par les déplacements quotidiens, nécessitent une attention régulière afin de prévenir leur dégradation et d'assurer leur durabilité.

Tout au long de l'année, nous examinons et évaluons l'état de ces infrastructures. Ce qui permet d'identifier les zones fragilisées, les fissures, les affaissements ou encore les problèmes de



drainage. Sur la base de ce constat, un programme d'intervention est établi, hiérarchisant les travaux selon leur urgence et leur impact sur la sécurité.

**Actions d'entretien préventif :**

- Rebouchage des fissures pour éviter l'infiltration d'eau.
- Nettoyage des fossés, caniveaux et avaloirs.
- Balayage mécanique régulier.
- Entretien des accotements (fauchage, désherbage).
- Rafraîchissement de la signalisation horizontale.

**Actions correctives :**

- Réparation des nids-de-poule.
- Réfection partielle ou totale du revêtement (enrobé).
- Stabilisation des zones affaissées.
- Remplacement de bordures endommagées.
- Correction des problèmes de drainage (pose de drains, reprise de pentes).

## 16 Services industriels

### 16.1 Eclairage public EP

**L'évolution des consommations**

La commune réaffirme avec détermination sa volonté de réduire les consommations électriques de l'éclairage public.

En modernisant les installations, en adaptant les horaires d'allumage et en privilégiant des solutions plus efficaces, la municipalité entend démontrer qu'il est possible de concilier sécurité, sobriété et exemplarité publique.



Consommations	Essert-Pittet	Corcelles	Chavornay	Total/an	Variation
2020 - KW/h	13 816	28 112	209 392	<b>251 320</b>	100.00%
2021 - KW/h	9 059	29 956	173 465	<b>212 480</b>	84.55%
2022 - KW/h	5 290	27 316	164 572	<b>197 178</b>	78.46%
2023 - KW/h	5 290	26 935	106 243	<b>138 468</b>	55.10%
2024 - KW/h	6 165	25 128	109 065	<b>140 358</b>	55.85%
2025 - KW/h	Non reçu	13 443	99 619	<b>113 062</b>	

➔ **Nous constatons une économie d'énergie électrique de plus de 50% sur cette législature.**

Ce positionnement s'inscrit dans une vision à long terme : maîtriser les dépenses, diminuer l'empreinte environnementale et affirmer le rôle moteur de la commune dans la transition énergétique locale.

## • La maintenance préventive et curative

L'éclairage public est soumis à de nombreuses normes (sécurité électrique et mécanique, performance énergétique, accessibilité, environnement). Sans compétence interne, il est difficile et plus onéreux pour une commune de garantir seule :

- La conformité des installations.
- La mise à jour continue selon les nouvelles normes.
- La manipulation des réseaux électriques qui exige des habilitations légales.

Afin de mener à bien une gestion efficace, sécurisée et économiquement maîtrisée, un contrat de prestations a été conclu avec un opérateur spécialisé. Ce dernier met en œuvre notamment :

- La maintenance préventive et curative des infrastructures (supports, luminaires, armoires).
- Le dépannage standard ou d'urgence (Service de piquet).
- Les contrôles électriques et mécaniques (Respect des normes de sécurité – OIBT).
- La gestion de la maintenance par ordinateur (GMAO).

En finalité et à ce jour, plus de 670 points lumineux sont maintenus par notre mandataire.

## 17 Eau potable et défense incendie

### 17.1 La surveillance de la distribution

La surveillance de la distribution d'eau potable dans une commune est un pilier essentiel de la santé publique. C'est un ensemble d'activités techniques, réglementaires et organisationnelles qui visent à garantir que l'eau fournie aux habitants reste saine, disponible et conforme en permanence.



➔ **Objectif : détecter toute dérive avant qu'elle n'affecte la population.**

#### 💧 Par des analyses régulières

- Contrôles microbiologiques : recherche d'E. coli, entérocoques, germes.
- Contrôles physico-chimiques : PH, turbidité, conductivité, nitrates, pesticides, métaux.
- Paramètres spécifiques selon les risques locaux.
- Points de prélèvements : captage, réservoirs, réseau de distribution, aux robinets.

#### 💧 Par une surveillance du réseau et ses infrastructures

- Pression du réseau (éviter les dépressions et les intrusions d'eau polluée).
- Débit et volumes distribués - Taux de fuites (indicateur de performance et de sécurité).
- État des conduites (corrosion, matériaux anciens, risques de rupture).
- Fonctionnement des réservoirs (niveau, renouvellement, hygiène).
- Stations de pompage et de traitement.

#### 💧 Par une gestion des risques et sécurité sanitaire

- Pression du réseau (éviter les dépressions et les intrusions d'eau polluée).
- Débit et volumes distribués - Taux de fuite (indicateur de performance et de sécurité).
- État des conduites.



## 17.2 Alimentation en eau d'extinction – Défense incendie

L'une des principales missions d'un distributeur d'eau consiste également à mettre à disposition une quantité d'eau suffisante pour la lutte contre les incendies.

Le distributeur d'eau a l'obligation de fournir une quantité d'eau suffisante pour la lutte contre le feu. Les pompiers doivent pouvoir prélever à tout moment aux bornes d'hydrants suffisamment d'eau à la pression requise. Le distributeur d'eau doit donc se garder de diminuer de façon arbitraire le diamètre des conduites et s'adapter à la baisse de la consommation.

## 18 Son prix pour les consommateurs – Ses coûts d'exploitation

- **Son prix :** En Suisse, le prix moyen de l'eau potable distribuée au robinet est d'environ CHF 2.- par m<sup>3</sup> (soit 1'000 litres), hors TVA et hors coûts liés à l'épuration des eaux usées. Pour notre canton, il s'élève à CHF 2.36 /m<sup>3</sup>. Les 80 cts /m<sup>3</sup> facturés à nos propres consommateurs est une situation très avantageuse, nous payons moins de la moitié du tarif moyen suisse.

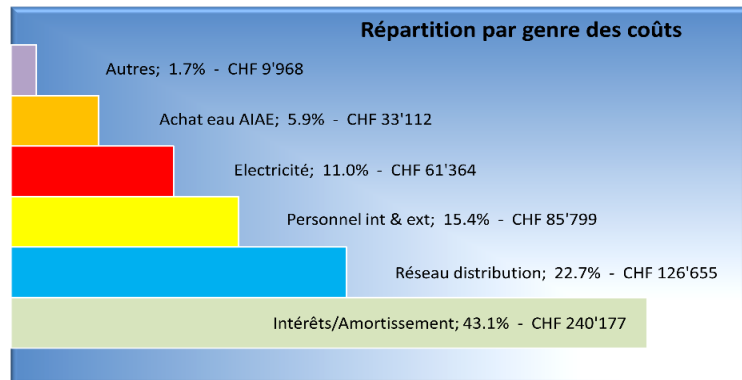
- **Ses coûts et les obligations financières cantonales**

Selon la loi vaudoise (LVLEP) ;

Le financement doit être géré par le « principe du coût réel », par des taxes perçues auprès des consommateurs.

Les communes n'ont pas le droit de faire du bénéfice, comptes équilibrés.

L'obligation d'une comptabilité séparée.



- **Même si elle est bon marché, économiser l'eau aide à protéger nos ressources pour l'avenir.**

La consommation totale d'eau potable par personne est en recul en Suisse. Malgré la croissance permanente de la population, elle a diminué depuis la fin des années 1990 de plus de 100 litres par personne. Les consommations moyennes dans les pays européens d'Europe centrale (Allemagne, Suisse, France) ont des niveaux similaires, entre 120 et 160 litres. Les pays méditerranéens et très urbanisés (Italie, Japon) ont des consommations plus élevées, les États-Unis se distinguent très nettement par une consommation beaucoup plus importante.

## 19 Epuration

### 19.1 Les stations d'épuration (STEP)

Les eaux usées produites sur les localités de Chavornay, Corcelles, Bavois et Penthérez sont acheminées vers la station d'épuration de Chavornay, où elles sont traitées conformément aux normes environnementales en vigueur. Les eaux usées provenant d'Essert-Pittet sont dirigées vers la station d'épuration d'Ependes, qui assure leur traitement complet avant leur rejet dans le milieu naturel.

---

M. Dominique VIDMER

**Contrôle des habitants**

**Sécurité publique**

**Intégration des étrangers/CISEROC**

**Voirie**

**Sécurité au travail**

**Pompiers – ORPC**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Contrôle des habitants - Sécurité publique – Café contact - Voirie - Pompiers - ORPC

## 20 Contrôle des habitants

### Tâches du service

- Enregistrement des arrivées, des départs, des changements d'adresse et des mutations.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales.
- Gestion des permis de séjour.
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Établissement des demandes de cartes d'identité.
- Établissement des divers justificatifs, attestations et visas.
- Naturalisations.

### Guichet virtuel et formulaires en ligne

#### Guichet virtuel

Afin d'optimiser certaines demandes de nos administrés, notamment pour leur éviter un déplacement, nous proposons les transactions suivantes en ligne :

- Inscription/départ/changement de propriétaire de chien.
- Demande de renseignements.

#### Formulaires en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, des documents peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Commune :

- Annonce d'arrivée.
- Annonce d'arrivée, Union européenne AELE.
- Annonce d'arrivée, Etat tiers.
- Annonce de mutation.
- Attestation du logeur.

### Chiffres de la population

La population de Chavornay établie au 31.12.2025 s'élevait à 5'412 habitants (source CH), soit une diminution de 61 habitants par rapport à 2024.

Origine	Nb d'habitants	
	2024	2025
Suisse (73 %)	3'986	3'931
Étranger (27 %)	1'487	1'481
<b>Total</b>	<b>5'473</b>	<b>5'412</b>

Population de la Commune de Chavornay

Répartition	Nb d'habitants	
	2024	2025
Hommes	2'151	2'166
Femmes	2'155	2'167
Enfants	1'167	1'079
<b>Total</b>	<b>5'473</b>	<b>5'412</b>

Arrivées	2024	2025	Départs	2024	2025
Suisses	255	203	Suisses	286	281
Étrangers	201	214	Étrangers	183	183
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>417</b>	<b>Total</b>	<b>469</b>	<b>464</b>

En 2025, l'addition des départs et des arrivées comptabilise 881 mouvements (925 en 2024) représentant un taux de renouvellement élevé de la population.

## Frontaliers

Au 31 décembre 2025 (estimation du 13.03.2026), 251 frontaliers travaillaient dans la commune de Chavornay, répartis dans 46 entreprises, soit 39 frontaliers de plus et 3 entreprises en plus que la revendication acceptée par le Canton en 2024.

La rétrocession financière de l'impôt frontalier 2024 perçue en 2025, conformément à l'Accord franco-suisse, se monte à CHF 863'932.80 pour la Commune.

La rétrocession de 2025 sera perçue fin 2026.

## Naturalisations

13 demandes de naturalisation ont été transmises à la Commune en 2025. Selon la nouvelle loi sur les naturalisations, les dossiers sont transmis au Canton et traités par le Service de la population qui nous les transmet après contrôle.

29 personnes ont été naturalisées en 2025.

### Récapitulatif des naturalisations 2025

Pays d'origine	Nb de dossiers	Nb de personnes
Chili	2	4
Colombie	1	1
Finlande	1	2
France	4	7
Italie	1	1
Kosovo	2	3
Macédoine du Nord	3	5
Portugal	3	4
Sri Lanka	2	2
<b>Total des dossiers</b>	<b>19</b>	<b>29</b>

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Dossiers déposés</b>	15	17	24	12	17	19	13
<b>Nb de personnes naturalisées</b>	33	11	21	32	26	12	29

## 21 Sécurité - Police

### Délits et événements

En 2025, la Gendarmerie cantonale a été sollicitée à **745 reprises** (contre 817 en 2024 et 674 en 2023), que ce soit pour des interventions ou des passages au poste.

La répartition par village est la suivante :

- Chavornay : 569 interventions
- Corcelles-sur-Chavornay : 103 interventions
- Essert-Pittet : 73 interventions



Par ailleurs, le municipal en charge de la sécurité, ainsi que le responsable de l'ASP (Sécurité publique), rencontrent chaque mois le chef du poste de gendarmerie de Chavornay. Ces séances permettent d'assurer un suivi régulier des événements passés, en cours et à venir, et de renforcer la coordination entre les différents acteurs de la sécurité.

### AO et OP (amendes d'ordre, ordonnances pénales)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
OP	176	78	121	118	113	67	110	105	111
AO	62	211	341	276	690	741	630	486	430

### Sécurité et trafic

#### Collaboration intercommunale

Nos collaborateurs interviennent également sur la Commune de Bavois, dans le village et au restauroute au travers d'un contrat de prestations (voir aussi Interventions et tâches de l'ASP).

#### Interventions et tâches de l'ASP et du préposé au stationnement

Les tâches liées à la mise en place, à la modification et à l'entretien de la signalisation, auparavant confiées à une entreprise externe, sont désormais assurées en interne par nos deux collaborateurs.

Leur cahier des charges, non exhaustif, comprend notamment :

- La pose de radars informatifs dans les différentes rues de la commune, dont les données permettent une analyse du trafic. La gestion des marquages au sol ainsi que des panneaux de signalisation routière et des zones de stationnement.
- La gestion des feux de signalisation.
- Le contrôle des enseignes publicitaires des entreprises et le suivi des autorisations y relatives.
- Le contrôle et le suivi des autorisations pour la pose provisoire d'annonces de manifestations.

- Le contrôle, la délimitation et le marquage des places de stationnement, notamment lors de manifestations.
- L'application du RGP (Règlement général de police).
- L'analyse des contestations d'amendes d'ordre, ainsi que la transmission des éléments justificatifs nécessaires à leur traitement.
- La coordination avec les services communaux et partenaires externes lors de la mise en place de signalisation provisoire, notamment en cas d'urgence ou de travaux.
- Le suivi des séances de chantier en lien avec les infrastructures routières.
- La coordination et le suivi des interventions de la Gendarmerie cantonale sur le territoire communal (vols, accidents, pollutions, recherches de personnes, agressions, etc.).
- La collaboration avec le Service de la population.
- La collaboration avec le contrôle des habitants, notamment dans le cadre des procédures de naturalisation.
- La gestion des patrouilleurs scolaires.
- La gestion des activités relevant de la Police du commerce.

Par ailleurs, la surveillance du stationnement assurée par MM. Steven Steiner et Lionel Oulevay sur le territoire de la commune de Bavois permet à cette dernière de bénéficier d'un service agréé de contrôle du stationnement, à temps partiel et sur une base facturée. Cette prestation offre à une commune de taille modeste un service auquel elle ne pourrait prétendre autrement.

### **Caméras de surveillance**

La commune dispose de **39 caméras de surveillance**, installées sur ses différents sites. Ces dispositifs permettent de détecter un large éventail de situations, telles que les incivilités, les dégradations de bâtiments, les rassemblements suspects, ainsi que diverses infractions et vols.

Les enregistrements constituent un outil précieux pour le dépôt de plaintes et la refacturation des dommages causés à la collectivité. Ils jouent également un rôle dissuasif important en matière de prévention.

Par ailleurs, ces images peuvent être mises à disposition de la gendarmerie dans le cadre de ses enquêtes, contribuant ainsi à renforcer l'efficacité des actions de sécurité publique.

### **Divers :**

Mise en place d'une zone 30Kmh dans le village d'Essert-Pittet, (signalisation, marquages, autorisations)

## 22 Le Café Contact et Créatif



Le Café Contact Créatif est ouvert tous les mercredis (hors vacances scolaires). Les rencontres se tiennent au 1er étage de l'ancien collège d'Essert-Pittet.

De janvier à juin 2025, il a ouvert en alternance, une fois l'après-midi et une fois le matin. Depuis septembre, il est ouvert tous les mercredis après-midi. Une fois par mois, il y a une activité en lien avec la période de l'année (teinte des œufs de Pâques, couronne de Noël). Pour 2025, 37 ouvertures pour une moyenne de 12 personnes par ouverture ; les après-midis avec activité attirent plus de monde.

## 23 Voirie

### Organisation et tâches

Au 31 décembre 2025, le service de la voirie est composé de **7.4 EPT (équivalents plein temps)** répartis entre **8 collaborateurs**, dont un collaborateur à **0,7 EPT dédié à la STEP**. Un apprenti de 3<sup>e</sup> année complète cet effectif.

Le responsable de la STEP a débuté la formation FES en vue de l'obtention du **brevet fédéral de gestionnaire de STEP**.

Au cours de l'année 2025, la voirie a été fortement sollicitée pour les activités suivantes :

- Travaux liés au réseau d'eau et à l'éclairage public à la route d'Yverdon
- Optimisation du pompage de l'eau potable, notamment par le remplacement des pompes
- Contrôle des branchements d'eaux usées et d'eaux claires
- Poursuite de la mise en place de l'entretien différencié des espaces verts
- Remplacement des compteurs par des modèles à lecture à distance
- Entretien courant des infrastructures : places de jeux, parcours santé, cimetières et terrains de sport
- Suivi de divers dossiers administratifs liés aux mises à l'enquête, aux travaux et à l'entretien
- Mise à jour des grilles d'évacuation des eaux (grilles, « gueules de loup ») sur les chemins AF
- Suivi et entretien des têtes de ruisseaux
- Sécurisation des arbres dans les vergers communaux
- Remise en état des sites suite à des actes de vandalisme
- Préparation des plantations communales



A titre d'exemple, une intervention consécutive à un acte de vandalisme a nécessité le démontage du tourniquet, son redressement en atelier, puis son remontage sur site.

Exemples de situations ayant nécessité une intervention urgente pour la gestion d'une fuite d'eau.



**Divers :**

- Achat d'un nouveau tracteur
- Achat d'un nouveau bâtiment de voirie (Chautems SA) à la suite de la résiliation du contrat de bail du local de la voirie actuel

## 24 Pompiers

SDISPO - Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe

Le Service de défense contre l'incendie et de secours ([www.sdispo.ch](http://www.sdispo.ch)) est organisé sous forme d'association intercommunale.

Le Conseiller municipal en charge du dicastère et membre du comité directeur (CODIR) occupe la fonction de vice-président du CODIR.

**En 2025 le SDISPO en chiffre :**

- **18 villages – 16 communes**
- **1 DPS**  
Le DPS intervient sur l'ensemble du secteur comme 1er échelon d'intervention.
- **3 DAP-Y**  
Les DAP sont constitués en sections alarmables et font partie de la structure opérationnelle d'intervention.
- **1 DAP-Z**  
Le DAP-Z est une version plus localisée du DAP. Il permet de diffuser des alertes sur des zones géographiques ou réaliser des travaux spécifiques en appui aux DAP ou au DPS.
- **203 sapeurs-pompiers.**
- **14 véhicules.**
- **En 2025, 341 interventions.**

## DAP Y2 Chavornay (CHABACO)

Ce regroupement des villages de Chavornay, Bavois, Corcelles et Essert-Pittet est un élément important pour le détachement d'appui (DAP Y).

En 2025, le DAP Y2 Chavornay est intervenu sur un total de **145 alarmes** (29 en 2024). Ce chiffre est un record absolu et il s'explique par le fait qu'en raison du fort épisode orageux du 30.06.2025, la plaine de l'Orbe a été frappée par des pluies intenses qui ont rapidement transformé routes et quartiers en véritables cours d'eau. Ce jour-là, le SDISPO a dû faire face à **117 interventions** liées aux inondations.

**L'effectif 2025 est de 50 pompiers.**

Regroupement :



**SDISPO** (Service de Défense Incendie et de Secours de la plaine de l'Orbe) →2025

**SDISJV** (Service de Défense incendie et de Secours Jura Vaudois) 2026 →

L'assemblée intercommunale a validé, **en 2025**, l'entrée de nouvelles communes du Balcon du Jura au sein de l'association.

Dès le **1er janvier 2026**, le SDIS Jura Vaudois marquera son union historique entre le SDISPO et le SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte. Cette nouvelle entité rassemble les forces vives du territoire afin d'assurer la protection d'une région aux multiples facettes, s'étendant de la Plaine de l'Orbe jusqu'au sommet du Balcon du Jura.

Cette fusion a pour objectif d'optimiser l'efficacité opérationnelle grâce à la mutualisation des ressources humaines et techniques. En conjuguant les compétences, elle garantit des interventions rapides, coordonnées et adaptées aux besoins des **21 communes partenaires**, quels que soient les défis rencontrés sur le terrain.

S'appuyant sur trois sites stratégiques situés à Orbe, Sainte-Croix et Tévenon, cette réorganisation renforce la capacité d'action tout en maintenant une forte proximité avec la population. Les **288 sapeurs-pompiers** restent pleinement engagés dans leur mission essentielle : sécuriser, secourir et protéger chaque citoyen de la région.

## 25 ORPC

### ORPC Jura-Nord vaudois,



L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) du Jura-Nord vaudois est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

#### En 2025 l'ORPC JNV en chiffre :

- Au 1er janvier 2025, l'ORPC JNV est constituée **de 73 communes**.
- Au 31 décembre 2025, l'effectif est de **427 astreints** hommes et femmes, et **6 professionnels**

#### Leurs missions

- Assistance aux personnes en quête de protection et aux sans-abris
- Protection des biens culturels
- Appui à la police : transports, ravitaillement, régulation de la circulation, recherches de personnes disparues, renforcements sécuritaires de terrains, etc.
- Appui aux pompiers : ravitaillement, éclairage, sauvetages, lutte contre les éléments naturels, etc.
- Appui à la santé publique : logistique de centres de vaccination, décontamination, etc.
- Appui au service vétérinaire : décontamination lors d'épizootie
- Aide à la conduite et logistique, à titre de renfort
- Remise en état après les événements dommageables de grande ampleur
- Interventions et prestations au profit de la collectivité (manifestations)
- Mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens d'intervention permettant de transmettre l'alarme à la population

Les personnes accomplissant un service sont formées de manière adéquate au sein de la protection civile ; des entraînements réguliers leur permettent de se préparer en vue d'éventuelles interventions. L'équipement et le matériel sont adaptés à la diversité des tâches.

---

M. Yves LEUENBERGER

**Instruction publique**

**Parascolaire**

**Petite enfance**

**Affaires sociales**

**EJED**

**Séniors**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Instruction publique - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - EJED - Séniors

## 26 Instruction publique

### 26.1 Préambule / Organisation

L'Association Scolaire et Accueil de jour des enfants Intercommunale Chavornay et Environs (ASAICE) est composée des Communes de Suchy, Ependes, Belmont-sur-Yverdon, Bavois et Chavornay. Le Codir s'est réuni à 9 reprises pour traiter des affaires courantes et le CI à 2 reprises pour étudier et approuver les différents préavis.

Pour le scolaire, les tâches dévolues aux Communes sont la mise à disposition et la gestion des locaux et installations scolaires, du mobilier et du matériel scolaires nécessaires à l'enseignement, des devoirs surveillés et des transports scolaires.

Pour l'accueil de jour, il s'agit de la mise à disposition des locaux et du matériel des cantines scolaires ainsi que de la gestion de l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

L'Association L'Ile aux Corbeaux, assure toute la gestion organisationnelle de l'accueil de nos enfants, soit le préscolaire, le parascolaire et les AMF.

Nos différentes structures d'accueil sont toujours autant sollicitées. Preuve en est avec les taux d'occupation de nos structures varie entre 83 et 96 % sur la semaine.

Un plan de continuité gérant les transports, le scolaire et l'accueil de jour, demandé par la préfecture, a été présenté et validé en novembre 2025.

### 26.2 Etablissement primaire et secondaire Chavornay & Environs (EPSCE)

#### Organisation / effectifs

Nos 5 communes représentent 7'979 habitants. 1'051 élèves fréquentent notre établissement scolaire, soit 778 en primaire (1P à 8P) et 273 au secondaire (9P à 11P).

120 enseignants travaillent sur nos différents sites, aidés par 10 assistants à l'intégration.

Les devoirs surveillés sont assurés par 4 animatrices sous la coordination de Mme Stéphanie Thévenaz. 4 groupes ont été ouverts avec la participation de 31 élèves. Le poste de conseillère école-famille, toujours à 30%, est assuré par Mme Laura Grignola et correspond à la charge de travail effective.

Les classes utilisées par le primaire sont au nombre de 42 et 15 par le secondaire. Les classes des collèges de l'association scolaire sont totalement utilisées. La construction d'un nouveau bâtiment reliant les collèges C & B/BA a démarré courant juillet 2025 pour une livraison projetée en juillet 2026. Des classes de 5-6P des collèges des villages alentours seront progressivement déplacées sur le site du Verneret afin de pouvoir ouvrir des classes de 1-4P et aussi créer des salles de dégagement nécessaires aujourd'hui.

### 26.3 Transports scolaires

#### Organisation / mandataires.

Les enfants de Belmont-sur-Yverdon, Corcelles-sur-Chavornay et Suchy, scolarisés au Verneret sont transportés via la ligne publique 675 de CarPostal. CarPostal ayant terminé son mandat en juin 2025, la société de transports HelvéCie assure les liaisons scolaires en minibus des enfants de notre association ceci entre les lieux de domicile, de scolarisation et d'accueil de jour. Ils

assurent aussi les courses spéciales. Les planifications des horaires de transport sont toujours organisées par Migrogis qui s'occupe aussi de la supervision des factures kilométriques. Les véhicules sont parqués à l'année sur le territoire de l'entreprise Planzer et les chauffeurs y bénéficient aussi d'un local de repos/caféteria. Pour information, la société HelvéCie a aménagé ses bureaux administratifs opérationnels à Chavornay, ce qui nous facilite grandement dans nos contacts au quotidien. Cette société gère aussi la médiation lorsqu'un enfant pose un problème de comportement avant d'en aviser ASAICE qui prendra des sanctions. La reprise totale du mandat par HelvéCie donne entière satisfaction, avec il est normal quelques petits ajustements de planification au début.

Afin de garantir la sécurité des élèves entre la sortie des classes et l'arrivée des bus, une surveillance a été mise en place au collège de Corcelles / Chavornay.

## 27 Accueil de jour parascolaire UAPE

### 27.1 Mandat de prestation

L'Association L'Ile aux Corbeaux assure par mandat de prestations l'exploitation des structures préscolaires et parascolaires de notre réseau. L'encadrement est assuré par des équipes professionnelles et nous donne entière satisfaction. Le financement des prestations est couvert par les Communes, après déduction de la participation des parents et des subventions OAJE et FAJE. Depuis plusieurs années, il est difficile de recruter du personnel qualifié pour ces structures d'accueil. Dès lors, un accent particulier a été mis au niveau de la formation d'apprentis et de la formation continue.

### 27.2 Structures d'accueil parascolaire

En 2025, les structures n'ont cessé d'augmenter leurs capacités d'accueil avec 96 places à l'UAPE les Corbeaux & 36 places à l'UAPE les Grenouilles, ceci sur toute l'année.

4 structures d'accueil sont disponibles pour accueillir les enfants :



#### 27.2.1 Cantine scolaire - réfectoire

143 élèves sous contrat ont fréquenté le réfectoire, soit 8'310 repas servis. 219 élèves ont fréquenté le coin pique-nique, soit 4'214 repas pris sur place.

#### 27.2.2 Accueil parascolaire

##### UAPE Les Corbeaux

36 places à midi pour les 1-4P, soit 80 enfants inscrits sur 5 jours. Taux de remplissage 89%. 3 enfants sur liste d'attente

45/60 places à midi pour les 5-8P, soit 97 enfants inscrits sur la semaine, sur 5 jours. Taux de remplissage 82.2%. 2 enfants sur liste d'attente.

##### Vacances

Entre 12 & 48 places durant 4 semaines, entre 45 et 60 enfants inscrits sur 5 jours. Taux de remplissage 99%.

<b>UAPE Les Pies</b>	28 places à midi pour les 1-4P, soit 39 enfants inscrits sur la semaine, sur 4 jours. Taux de remplissage 90.8%. 11 enfants sur liste d'attente
<b>UAPE Les Grenouilles</b>	36 places à midi pour les 1-6P, soit 45 enfants inscrits sur la semaine, sur 4 jours. Taux de remplissage 86.4%.
<b>UAPE Les Tortues</b>	36 places et 40 à midi pour les 1-6P, soit 56 enfants inscrits sur la semaine, sur 4 jours. Taux de remplissage 91.3%. Quelques places vacantes le matin, 2 enfants en liste d'attente
<b>Réseau AMF</b>	120 enfants sont accueillis par semaine et répartis chez 19 AMF, ceci en moyenne 2.52 jours par semaine.

Le taux de remplissage des UAPE est compris entre 82.2 % et 91.3%. Quelques places en liste d'attente pour le parascolaire.

### 27.2.3 Structures d'accueil préscolaire

#### Garderie les Petits Poucets

66 places autorisées, soit 15 bébés, 21 trotteurs et 30 grands, soit un total de 149 enfants accueillis (32 en nurserie, 46 trotteurs et 71 grands).

Tous les enfants sont domiciliés sur le réseau ASAICE sauf 5.

Taux de remplissage moyen au 30.09.25 : 97.8%

Liste d'attente : 1 à 2 bébés, 5 à 6 trotteurs, 1 à 3 grands.

### 27.2.4 Accueil inter-réseaux

Il existe des conventions inter-réseaux pour placer des enfants domiciliés sur le territoire ASAICE dans d'autres réseaux ou d'accueillir des enfants domiciliés hors territoire ASAICE dans notre réseau.

Pour l'accueil familial de jour, nous consommons 5'530 CHF d'heures hors réseau et en facturons pour 14'508 CHF aux autres réseaux.

Pour le préscolaire, nous consommons 39'202 CHF d'heures hors réseau et en facturons pour 13'744.- aux autres réseaux.

Les taux d'occupation des structures sont élevés. Dès lors, les 5 communes travaillent ensemble afin de subvenir au développement nécessaire du réseau.

## 28 EJED

Nos 2 travailleuses sociales de proximité (TSP), Mmes Julie Dogny à 50 % et Deborah Grisel à 25 %, ont continué leurs activités. Ces dernières sont toujours bien suivies et appréciées de notre jeunesse. Mme Dogny a été en arrêt pré-maternité dès le mois d'août et a été remplacée par une auxiliaire jusqu'à la fin de l'année.

En complément au soutien de notre Commune au passeport vacances Orbe & environs, dont 64 enfants y ont participé, 5 sorties estivales, un week-end à Crans-Montana et un camp de 4 jours à Château-d'Oex ont été organisés. Des rencontres sportives intercommunales ont perduré afin de favoriser les rencontres et échanges avec les jeunes de notre région.

Les activités sportives en salle le mercredi après-midi ont continué à regrouper entre 30 à 50 jeunes sur les 2 groupes (9-12 ans / 13-16 ans).

Nos TSP sont toujours à disposition des jeunes et de leurs parents pour des suivis individuels. Des échanges avec notre conseillère école-famille et des médiateurs scolaires sont organisés chaque trimestre afin de compléter la prise en charge de situations particulières. Nos TSP sont



motivées par leur travail et sont constamment en recherche de nouvelles idées afin de répondre aux besoins des jeunes. L'augmentation de la participation des jeunes aura pour conséquence une augmentation du taux d'activité de notre personnel.

## 29 Séniors

### 29.1 Plan canicule

En début d'année, conformément aux directives de la Préfecture, le plan canicule a été élaboré et un questionnaire a été adressé aux séniors afin de savoir si une visite était souhaitée en cas de déclenchement de la procédure ou si l'accompagnement dont ils disposaient par le biais de leur entourage était suffisant. La société des Samaritains s'est à nouveau portée volontaire pour assurer ces visites lors de la mise en place du plan canicule du 27 juin au 04 juillet.

### 29.2 Sortie des retraités

Magnifique sortie en car et en bateau pour la descente de l'Aar avec croisière-repas. 120 participants étaient présents pour cette journée ensoleillée et pleine de bonne humeur.

### 29.3 Attentions aux Aînés

Plus de 196 citoyens/ennes de plus de 80 ans ont reçu un petit présent avant les fêtes de fin d'année soit 110 femmes et 86 hommes.

### 29.4 Noël des Aînés

Plus de 85 personnes ont participé au repas de Noël, organisé de main de maître par notre section des Samaritains. Merci à eux pour l'organisation de cette journée qui est offerte aux participants.

## 30 Résidence au Fil du Talent

### 30.1 Bâtiments et locations

Les appartements adaptés sont essentiellement occupés par des personnes âgées hormis 3 appartement de 3.5 pièces mis à disposition de familles ou de l'EVAM pour l'accueil de familles ukrainiennes. Une gérance locale s'occupe de la mise en location et de l'administration de nos bâtiments et une commission d'attribution statue sur l'éligibilité des personnes désirant un appartement. La cohabitation avec l'UAPE Les Tortues se passe sans accroc.

Le CAT quant à lui a trouvé son rythme de croisière en étant ouvert 5 jours par semaine. Les retours des bénéficiaires et des familles sont unanimement positifs.

### 30.2 Référente sociale

Notre référente sociale, Mme Nathalie Butty, nous donne toujours entière satisfaction. Son taux d'activité est de 60 %. De multiples animations rythment les journées de nos résidents. Des activités avec Pro Senectute et des collaborations avec le CAT et l'AVIVO sont organisées. Nous avons aussi le plaisir de croiser régulièrement des résidents aux manifestations organisées par la commune ou les sociétés locales. Un nombre croissant de résidents participant aux animations du CAT, notre référente sociale a modélisé ses horaires d'activités aussi en fin de journée et les week-ends.



### 30.3 Place intergénérationnelle

Les travaux de cette manifique place de rencontre se sont déroulés dès le début de la belle saison. La place de jeux a été ouverte fin juin et a été très fréquentée dans les premiers mois. Cet afflux, dû à la nouveauté, a causé quelques désagréments sonores pour les résidents. Ceci devrait s'atténuer avec le temps et la mise en place de consignes d'utilisation.

## 31 Services sociaux

### Centre Social Régional (CSR)

Ci-dessous les chiffres transférés par le CSR. Les chiffres reflètent une certaine stabilité.

#### Centre social régional (CSR)

Nombre de dossiers payés (volume 2025)

	JUNOVA	Chavornay
Prestations « revenu d'insertion (RI) strictes » <sup>1</sup>	2884	93
Prestations « autres » <sup>2</sup>	145	3
Prestations RI « JAD » <sup>3</sup> (jeunes adultes en difficulté)	86	4
Nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)	885	27

<sup>1</sup> RI, RI indépendant, RI en exécution de peine, personnes placées et hospitalisées.

<sup>2</sup> Aide d'urgence, bourse cas de rigueur, casuel, personnes incarcérées.

<sup>3</sup> RI JAD (phase d'instruction) et RI JAD (période de transition).

### Agence d'assurance sociale (AAS)

En 2025, l'AAS enregistre le nombre de bénéficiaires suivants domiciliés sur la commune de Chavornay

Ménages au bénéfice de PC <sup>1</sup> Familles	61
Ménages au bénéfice de PC AVS-AI	129
Subsidiés LVLAMal <sup>2</sup>	1967

<sup>1</sup> PC = Prestations complémentaires.

<sup>2</sup> LVLAMal = Loi d'application vaudoise de la Loi fédérale sur l'assurance maladie.



## ASPMAD / CMS Nord vaudois

L'association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD) du Nord vaudois dessert près d'un tiers du territoire vaudois. Les prestations d'aide et de soins à domicile s'adressent aux personnes de tout âge, dépendantes, momentanément ou durablement malades ou en situation de handicap. Un soutien aux proches aidants est aussi proposé. Les interventions dans notre commune ont augmentés de 6% par rapport à 2024

Tranche d'âge	Nb de clients	Tranche d'âge	Nb de clients
5 - 9	1	55 - 59	15
10 - 14	0	60 - 64	21
15 - 19	1	65 - 69	14
20 - 24	2	70 - 74	20
25 - 29	4	75 - 79	29
30 - 34	6	80 - 84	30
35 - 39	8	85 - 89	22
40 - 44	9	90 - 94	11
45 - 49	6	95 - 99	3
50 - 54	7	100 - ...	1

---

M. Olivier THIBAUD

**Aménagement du territoire**

**Police des constructions**

**Urbanisme**

**Salubrité**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Aménagement du territoire - Police des constructions - Urbanisme - Salubrité

## 32 Aménagement du territoire

### 32.1 Plan directeur cantonal

Pour rappel, le plan directeur cantonal (PDCn) est un document stratégique qui vise à orienter l'organisation du territoire cantonal pour les 15 à 25 prochaines années. Actuellement, l'adaptation 4<sup>ter</sup> du PDCn de 2008 (approuvée en 2022) est la version en vigueur.

Depuis fin 2022 - début 2023, le canton de Vaud a entrepris la révision complète de son PDCn 2050. En parallèle des études de bases menées par la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et leurs mandataires, la population vaudoise a participé en 2023 à une enquête sous forme d'un questionnaire à remplir et dont les résultats reflétaient les attentes, questionnements et besoins de la population quant au futur du territoire cantonal. Ces éléments ont été intégrés à la première phase de l'élaboration de la révision.

Le second temps a été consacré aux rencontres avec les territoires concernés qui ont eu lieu fin 2024. Des ateliers régionaux ont réuni le Canton, les Communes, les agglomérations et les régions. Lors de ces ateliers, les préoccupations et attentes spécifiques des régions ont pu être évoquées, avec comme fil conducteur les sept enjeux identifiés pour l'avenir du canton dans les « Perspectives pour le territoire », à savoir, l'environnement naturel, l'agriculture, les espaces bâtis, les services, la mobilité, les activités économiques et les ressources et énergies.

En 2025, à l'occasion d'une nouvelle session d'ateliers, la DGTL a sollicité les acteurs afin de consolider collectivement les orientations en cours. L'objectif était d'alimenter les réflexions portant sur le projet de territoire, les modalités de gouvernance et la prise en compte des différents intérêts. À partir de cas concrets liés aux espaces bâtis, aux équipements publics et aux composantes paysagères, des éléments permettant de construire des outils de mise en œuvre plus adaptés ont été recueillis. Pour notre commune, le municipal en charge du dossier et le responsable du Bureau technique y ont participé.

La démarche participative se poursuivra en 2026, qui se concrétisera par la 3e session d'ateliers régionaux. Selon l'état d'avancement de la révision complète du PDCn, un travail sur le volet opérationnel du PDCn 2050 sera entrepris.

### 32.2 Plan d'affectation communal (PACom)

Chavornay ne figure pas dans la liste des communes dont la zone constructible est largement surdimensionnée et dont le plan d'affectation communal devait impérativement être révisé. La politique cantonale en matière de dimensionnement des zones à bâtir restant par ailleurs inchangée. Dès lors, afin de permettre le développement harmonieux de nos villages, la Municipalité poursuit sa politique actuelle et n'a pour l'heure pas engagé de révision générale de ses PACom (pour rappel, un plan d'affectation par territoire, soit Chavornay, Corcelles et Essert-Pittet).

Cela étant, afin d'uniformiser les dispositions règlementaires en matière de police des constructions, la Municipalité a décidé, en automne 2025 de procéder à un toilettage et à la réunification des règlements communaux en la matière. Cette démarche, tout en ne portant aucune modification au droit à bâtir des différentes zones composant nos trois villages,

permettra d'appliquer les mêmes dispositions à chaque citoyen de Chavornay, quelle que soit la localité où il réside.

L'examen de ce projet de règlement est actuellement soumis aux bons soins des services de l'Etat.

## 33 Urbanisme

### 33.1 Plan d'affectation (PA) « Zone industrielle » (anciennement « Sous-Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la Gare, St Marcel »)

Durant l'automne 2024, le dossier du PA a été soumis à l'enquête publique, parallèlement à celui du syndicat d'améliorations foncières de la zone industrielle (SAF ZIN) qui devait également procéder à la mise à l'enquête de plusieurs modifications à leur projet (périmètre général, avant-projet des travaux collectifs, domaines publics) ainsi que la clé de répartition des frais. Plusieurs oppositions ont été formulées dans le cadre des deux procédures.

Les oppositions concernant le PA communal sont tant d'ordre formel que relatives aux parcours de mobilité douce et aux aspects énergétiques notamment. Plusieurs séances de conciliation ont eu lieu en 2025 afin d'échanger sur les griefs relevés par les opposants et d'y apporter des solutions dans le but d'aboutir à un retrait de celles-ci. Elles sont, de même que celles ayant frappé la procédure menée par le SAF ZIN, toujours en cours de traitement.

Dans le cadre de ses démarches, le comité du SAF ZIN a soumis à son assemblée générale une demande de crédit concernant la deuxième étape des travaux d'équipement comprenant notamment le raccordement de la rampe au passage supérieur sur la route cantonale. Dans ce cadre, le conseil communal a d'ores et déjà accepté un préavis en vue d'assumer la participation de la commune comme propriétaire aux travaux d'aménagement du pont réalisé par Travys en vue d'accueillir la rampe d'accès à notre zone industrielle. Une participation au titre de commune territoriale aux travaux d'aménagement de la rampe est en cours d'examen par le législatif.

### 33.2 Commission consultative d'urbanisme (CCU)

La Commission consultative d'urbanisme n'a pas siégé durant l'année 2025.

## 34 Police des constructions

### 34.1 Préambule

Le constat effectué l'année dernière est toujours d'actualité. La complexité du traitement des dossiers de demande d'autorisation de construire notamment, les normes et réglementations toujours plus pointues et délicates à appréhender ne rendent la tâche passionnante mais parfois compliquée et ne tend pas à la simplification des procédures.

### 34.2 Enquêtes publiques et permis de construire

Durant l'année 2025, 16 dossiers de mise à l'enquête publique ont été traités (52 en 2023, 35 en 2024), dont 5 ayant fait l'objet d'oppositions. 24 permis de construire ont été délivrés (39 en 2023, 40 en 2024). Il est rappelé que les dossiers de demande d'autorisation pour l'installations de pompes à chaleur ne sont plus soumis à une procédure de mise à l'enquête publique.

### 34.3 Permis d'habiter/d'utiliser



Durant l'année 2025, 12 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés (17 en 2023, 14 en 2024).

#### **34.4 Dispenses d'enquête publique**

Durant l'année 2025, 97 demandes de travaux par dispense d'enquête publique (dont 2 avec circulation auprès de services cantonaux pour obtention d'autorisations spéciales) ont été traitées (109 en 2023, 112 en 2024) pour autant d'autorisations délivrées.

#### **34.5 Commission de salubrité**

La Commission de salubrité s'est réunie à 6 reprises durant 2025 pour les différentes tâches lui incombant.

#### **34.6 RiBT (Réseau intercommunal des Bureaux Techniques)**

Dans le cadre du RiBT, notre bureau technique a analysé 9 dossiers durant 2025 (6 en 2024) pour les communes adhérentes d'Ependes, Bavois et Belmont-sur-Yverdon. Pour rappel, ces communes bénéficient également des compétences du bureau technique pour diverses tâches : analyse d'avant-projets, préparation et suivi complet de dossiers de mise à l'enquête et certaines autorisations municipales (rédaction des permis de construire, visites après travaux, établissement des permis d'habiter/utiliser), conseils en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de police des constructions, etc. Il est à relever qu'au fil des années, le Bureau technique est de plus en plus sollicité pour ce dernier point notamment.

### **35 Patrimoine arboré**

#### **35.1 Mise en œuvre de la loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)**

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) fixe les principes ambitieux pour répondre au déclin de la biodiversité et développer la nature en lien avec le changement climatique. Elle est complétée, depuis juillet 2024 par un règlement d'application qui apporte des précisions sur la mise en œuvre de ces mécanismes.

Depuis, les demandes d'abattage et d'élagage d'arbres sont traitées à la lumière des dispositions cantonales, plus restrictives sur de nombreux points que l'actuelle réglementation communale en vigueur depuis 2014. La mise en œuvre de la réglementation cantonale est malaisée et pose plusieurs questions notamment sur les éléments suivants :

- L'interprétation de l'ensemble de l'annexe 3 du règlement traitant des interventions sans préjudice (non soumises à autorisation) pour la conservation du patrimoine arboré.
- L'état sanitaire et sécuritaire des éléments et l'apport de la preuve.
- L'évaluation des différents et nombreux paramètres (valeur écologique, hauteur, etc.) permettant le choix de la plantation compensatoire.

Il est dès lors à craindre que la complexité de la législation cantonale en matière de protection du patrimoine arboré aille à l'encontre de son but et incite plutôt les propriétaires à ne pas planter d'arbres ou à ne pas les laisser grandir.

Dès lors, il a été décidé de prendre le recul nécessaire avant d'adapter les dispositions communales avec pragmatisme, sur le vu de l'expérience de la mise en œuvre de la réglementation cantonale, afin de respecter au mieux les impératifs pratiques du terrain. C'est donc à l'aune de l'expérience que notre règlement communal sera adapté.



Cela étant, Le recensement des arbres remarquables à inscrire à l'inventaire cantonal a tout de même été effectué conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cadre :

- 5 arbres ont été identifiés au niveau cantonal.
- 4 arbres ayant une signification particulière pour notre commune ont également été identifiés pour être protégés au niveau communal. Ces derniers sont situés sur des parcelles communales.

Actuellement, les arbres remarquables ayant répondu aux critères cantonaux sont en cours de validation au Département compétent. Ils seront ensuite formellement inscrits à l'inventaire cantonal.

## 36 Bureau technique

### 36.1 Tâches

Outre les thèmes abordés ci-dessus, les collaborateurs du Bureau technique s'activent également à d'autres travaux en lien notamment avec les sujets suivants :

- Adduction d'eau (gestion technique du réseau communal, raccordements privés)
- Routes et chemins (gestion des aspects fonciers, entretien, travaux)
- Eclairage public (participation aux projets en lien avec la gestion et l'entretien des installations d'éclairage)
- Epuration (suivi de la mise en œuvre du PGEE, suivi des contrôles et de l'entretien des infrastructures communales, vérification des raccordements privés)
- Travaux, chantiers communaux – routes, collecteurs, conduites d'eau, etc. (participation à l'élaboration des projets, traitement et suivi des procédures d'autorisation, suivi de chantiers, coordination et échanges avec la population)
- Travaux, chantiers privés (traitement des demandes de permis de fouilles, participation à certaines séances de chantier, contrôles en cours et/ou à la fin des travaux)
- Domaines/Améliorations foncières (participation aux études et au suivi des travaux en lien avec les terrains situés hors des zones à bâtir)
- Système d'information sur le territoire/Géoportail (gestion du cadastre souterrain, implémentation des données communales dans le système, collaboration avec les mandataires)
- ADEOC (participations aux séances de Comité, de l'organe de gestion du SSDA Orbe-Chavornay et aux projets en lien avec cette association)
- Mobilité (participation et suivi des études en cours)

Il est relevé que certaines tâches ci-dessus sont effectuées en étroite collaboration avec le service de voirie et la sécurité publique notamment.

Dans ces différents domaines, les fréquentes demandes de renseignements ou questions de la population nécessitent un important travail de recherche, vérification et contrôle avant que le Bureau technique puisse y donner des réponses les plus circonstanciées et précises possibles.

### 36.2 Organisation

L'organisation du bureau technique n'a pas subi de modification durant l'exercice sous revue. Il est composé de M. Joël Badini, ingénieur communal responsable et de Mme Lisia Gonin, architecte, secondés, pour certaines tâches administratives par Mmes Véronique Malherbe et Gaetana Duvoisin.

La Commune est représentée au Conseil d'administration de VOé Holding SA.



---

M. Yves REYMOND

**Gestion des bâtiments**  
**Locations**  
**Conciergerie**  
**Sociétés locales**  
**Durabilité**  
**du patrimoine communal**  
**Culture**



---

COMMUNE DE CHAVORNAY

# ◆ Bâtiments communaux - Locations - Conciergerie - Sociétés locales - Patrimoine communal - Culture

## 37 Bâtiments communaux

### 37.1 Suivi des préavis

**Préavis 12-4/23 : Remplacement du chauffage au gaz par un chauffage à plaquettes – site du Verneret**

Ce projet concrétise la dernière phase d'une démarche initiée en 1991, avec la mise en service de la chaudière à plaquettes en novembre 2025. Depuis son entrée en fonction, l'installation donne entière satisfaction.

L'approvisionnement en plaquettes (50 m<sup>3</sup>) est assuré tous les 10 à 15 jours par l'entreprise Germaplaket, dans l'attente de la mise en service du triage de Corcelles-sur-Chavornay.

L'ensemble du site du Verneret est désormais équipé d'un système de télégestion.

### 37.2 Projets réalisés en 2025

#### **Projet principal 2025 :**

La construction de l'extension scolaire du Verneret sous la supervision de David Truffer et Yves Leuenberger, municipal des écoles.

#### **Autres interventions réalisées ou en cours :**

##### **Administration communale**

Restauration des deux portes d'entrée (accès congélateur communal et entrée principale).

##### **Grande salle de Chavornay**

Remplacement du système de sonorisation.

##### **Foyer**

Remplacement des luminaires par des installations LED.

##### **Local du feu**

Réalisation de sols en résine et création de séparations pour vestiaires hommes et femmes. À venir en 2026 : réfection de la cuisine et du sol de la cuisine.

##### **Salle de sport 1**

Amélioration des douches (hommes et femmes) avec installation d'une robinetterie thermostatique.

### **Locaux PPLS à Corcelles-sur-Chavornay**

Restauration des volets.

### **Temple de Chavornay**

Réparation du déshumidificateur et mise en conformité OIBT.

### **Accueil de jour**

Diagnostic amiante pour tous les bâtiments (garderie des P'tits Poucets, jardin d'enfants, etc.).

### **Forge**

Rénovation de l'appartement (isolation, peinture, etc.).

## **38 Entretien courant**

Tout au long de l'année, le service de conciergerie, en collaboration avec l'intendant des bâtiments, œuvre au maintien en bon état de l'ensemble du patrimoine communal.

Cela comprend notamment des travaux de peinture, de sanitaire, de verrerie, la gestion des clés ainsi que l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Durant l'année 2025, la construction de l'extension scolaire a fortement impacté l'organisation quotidienne du service de conciergerie. Celle-ci a notamment nécessité des adaptations importantes, telles que les déménagements de salles, gestion et nettoyage des portakabins et surtout des interventions de nettoyage liées aux travaux de gros œuvre de l'extension scolaire impactant les bâtiments B/BA et C.

## **39 Optimisation des consommations énergétiques**

Le plan d'actions déployé en 2023, visant à accompagner la transition vers un modèle de consommation énergétique sobre tout en garantissant le confort des occupants, est demeuré la ligne directrice en 2025. Cette approche continuera de guider nos actions au cours des prochaines années.

Les mesures mises en œuvre ont permis de maîtriser voire diminuer la consommation énergétique des bâtiments. Par ailleurs, le confort des utilisateurs s'est amélioré grâce à une gestion réactive des plaintes et l'optimisation de l'occupation des salles.

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'énergie, en kWh, de l'ensemble des bâtiments communaux depuis 2021. Contrairement aux années précédentes, où les données étaient transmises par le boursier communal, celles-ci proviennent désormais des relevés hebdomadaires effectués par l'intendant. Cette méthode sera également appliquée pour les années à venir.

Année	KWh
2021	1'478'520.50
2022	1'212'947.10
2023	944'959.80
2024	949'068.60
2025	898'104.50



## 40 Le service

### 40.1 Organisation du service

Notre service collabore étroitement avec les autres employés communaux, les locataires (privés, écoles et sociétés locales), ainsi qu'avec les entreprises. Une rencontre hebdomadaire réunit le chef concierge, l'intendant et le municipal afin d'assurer un suivi coordonné des activités.

Le service de conciergerie contribue de manière significative à l'image de la Commune. Bien que le rôle de concierge puisse parfois s'avérer exigeant, notamment à la suite des occupations des locaux, les équipes bénéficient dans l'ensemble d'un grand respect de la part des utilisateurs.

Chaque concierge est responsable de son bâtiment et participe au tournus des services de piquet. Leur amplitude horaire est élargie afin de permettre des interventions en dehors des périodes d'occupation. Ils entretiennent par ailleurs d'excellentes relations avec les écoles et les sociétés locales. Durant les vacances estivales, une vingtaine de jeunes habitants de la Commune sont engagés pour une période de deux semaines afin de participer aux grands nettoyages.

Dans une optique d'anticipation des dépenses et de meilleure planification des besoins, un inventaire complet des équipements (machines, chariots, etc.) a été réalisé à la fin de l'année 2025. Celui-ci a été mené par l'apprentie de deuxième année et le chef concierge, José Merlo.

L'intendant, employé à 100 %, assure la gestion quotidienne de l'entretien des bâtiments ainsi que des locations. En 2025, en complément de ses missions habituelles, il a également veillé au bon déroulement du chantier de l'extension scolaire du Verneret, en collaboration avec la direction des travaux et le municipal des écoles.

### 40.2 Les formations

**Apprentie** : La formation d'agente d'exploitation suivie par l'apprentie de 2e année se déroule très bien. Elle répond pleinement aux exigences du poste.

**CFC** : Un employé du service suit avec succès la formation d'agent d'exploitation en cours d'emploi. Celle-ci devrait s'achever en juin 2026.

## 41 Patrimoine communal

Le patrimoine immobilier communal se compose de bâtiments administratifs et scolaires, de structures d'accueil (garderies), d'immeubles d'habitation, d'édifices religieux, d'abris de protection civile, de refuges, de couverts ainsi que de divers locaux.

Deux immeubles de rendement sont gérés par une régie immobilière. S'agissant du local de la voirie situé à la route de la Thiole, la commune en est toujours locataire.

La diversité de ce patrimoine implique une coordination avec de nombreux partenaires (régies, utilisateurs, services techniques, entreprises, autorités), ce qui peut avoir un impact sur la planification et l'avancement des travaux.

## 42 Mise à disposition des locaux

### 42.1 Les écoles de musique

La loi sur les écoles de musique (LEM), et en particulier l'article 9, alinéa 2, stipule que « les communes assurent le financement des locaux des écoles de musique reconnues et les mettent à leur disposition ».

La Société de musique de Bavois-Chavornay utilise l'abri PC jusqu'à la fin des travaux de la grande salle de Bavois. L'école Biremis dispense ses cours depuis août 2024 dans un local de l'abri PC ainsi que dans la salle du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment d'Essert-Pittet.

L'école de musique de Bavois-Chavornay occupe également une pièce de l'abri PC. À la suite de l'incendie de Crans-Montana, toutes les mousses phoniques non conformes ont été retirées et sont en cours de remplacement.

### 42.2 Les privés

Les privés résidents sur le territoire communal peuvent réserver une année à l'avance la Grande Salle, le Foyer, la salle Polyvalente, la salle du Battoir à Corcelles-sur-Chavornay ou la salle d'Essert-Pittet.

Pour les non-résidents de la Commune, seul le foyer est ouvert à la location.

### 42.3 Les sociétés locales

Les sociétés locales ont la possibilité de réserver les salles jusqu'à 23 mois à l'avance. Elles bénéficient de la gratuité pour l'ensemble de leurs activités, qu'il s'agisse des séances hebdomadaires, des répétitions avant spectacle, des soirées annuelles ou des week-ends de représentations (gymnastique, Revue, etc.).

Lorsqu'une société locale souhaite organiser une 2<sup>ème</sup> manifestation à des dates distinctes au cours d'une même année, le tarif USL est appliqué, soit 25 % du prix de location de la salle.

## 43 Sociétés locales

En 2025, aucune admission ou démission n'a été enregistrée. Nous comptons donc 27 sociétés locales sur notre Commune. Nous sommes très heureux de compter autant de sociétés différentes et toutes investies. C'est toujours un plaisir de collaborer avec elles.

## 44 Culture

### 44.1 Organisé par la Municipalité

**22 mars / Coup de balai** : la journée « Coup de balai » 2025 à Chavornay a mobilisé de nombreux participants autour d'un objectif commun : préserver la propreté et la qualité de l'environnement communal. Munis de gants et de sacs, petits et grands ont parcouru différents secteurs du territoire afin de ramasser les déchets. Cette action citoyenne a permis de



sensibiliser la population à la problématique des déchets et à l'importance du respect de l'espace public

**10 mai / Marché villageois et Samedi Sans Frontières** : cette journée a proposé une offre riche et variée, avec de nombreux stands (vide-greniers, artisanat, restauration du monde, etc.), des ateliers dédiés notamment aux produits ménagers et cosmétiques, ainsi que des activités de bricolage pour les enfants. Les Coyotes, le twirling et d'autres organisations sont venus compléter ce programme et contribuer au succès de cette journée bien remplie.

**14 décembre / le Père Noël** : pour la cinquième année consécutive, il s'est rendu à Chavornay, où il a offert des biscômes et des branches de chocolat. Un atelier de bricolage et de fabrication de bougies, une collation ainsi que des contes sont venus compléter cette belle après-midi proposée aux familles.

#### 44.2 Manifestations / appel à projet

**21 juin / Fête de la Musique** : organisée conjointement par les sociétés locales (Taverne D20-jeux de plateau et la société de Musique de Bavois-Chavornay). La Fête de la musique a rencontré un vif succès populaire, rassemblant un large public, petits et grands.

**1<sup>er</sup> août** : la fête nationale a été organisée par la société de Jeunesse. Après un tournoi de pétanque qui a lieu au boulodrome, la fête a continué dans la cour du Verneret. Les feux d'artifice ont ravi petits et grands.

**21 novembre / Nuit des Contes** : à l'occasion d'une soirée dédiée à l'imaginaire, la salle du Conseil communal a accueilli des conteuses qui ont emmené petits et grands dans un voyage au pays des histoires.

#### 44.3 Organisé par d'autres acteurs du village

Les Bouffons organisent entre quatre et six manifestations par année, aux ruines du Vieux-Moulin ou à la Grande salle de Chavornay.

Les Amis du Four à pain préparent du pain à environ trois reprises par année, qu'ils proposent à la vente sur le site du Vieux-Moulin.

Les 27 sociétés locales contribuent également à une vie associative riche, avec de nombreuses manifestations telles que des soirées de gymnastique, le Tour du Pays de Vaud, une soirée de twirling, la Fête de la musique ou encore la fête du 1<sup>er</sup> août.

Depuis l'installation de défibrillateurs (AED) dans les trois villages, les Samaritains proposent chaque année une formation à leur utilisation.

## 45 Culte

La Commune de Chavornay entretient de bonnes relations avec les différentes communautés religieuses présentes sur son territoire.

Depuis 2025, la chapelle catholique de Chavornay n'accueille plus de messes. Une convention a été signée à l'automne avec la communauté orthodoxe pour l'utilisation payante du temple, à raison d'une fois par mois.

Par ailleurs, le municipal en charge des bâtiments est membre du COPIL de l'église catholique d'Orbe dans le cadre du projet de rénovation de Notre-Dame de Grâce. La mise à l'enquête des travaux est prévue au cours du premier semestre 2026.

**Vente de terrains communaux**  
**Développement économique**  
**Stratégie de développement**  
**Finances**  
**Energies renouvelables**  
**Informatique**



# ◆ Finances - Vente de terrains communaux - Développement économique - Energies renouvelables - Informatique

## 46 Finances

### 46.1 Etat des finances communales de Chavornay

Les états financiers 2025 sont remis à la Commission des finances. Ils sont détaillés et font l'objet d'un préavis à l'attention du Conseil communal ainsi que d'une analyse par la Commission des finances. Les éléments envoyés à ladite commission sont adressés en parallèle pour information à la Commission de gestion au travers de sa Présidente. De ce fait, ce point n'est plus développé dans le cadre du rapport de gestion sur le fond. Toutefois, au niveau de la forme, il est important de rappeler que la Municipalité a accepté, sur proposition de son boursier, en 2023 d'adopter, dès 2025, le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) imposé par le canton. Après le budget, il s'agit ici des premiers comptes présentés sous MCH2, les derniers pour le municipal des finances qui a pris la décision de ne pas renouveler son mandat. Nous réitérons ici notre reconnaissance pour le travail de préparation et de conversion effectué par l'administration pour que ce passage se fasse dans la douceur. Merci à notre service des finances et à son boursier M. Stäubli pour cet engagement. Nous sommes fiers de pouvoir vous dire que l'exercice est réussi. La nouvelle législature 2026-2030 pourra ainsi démarrer sur une situation actualisée avec ce nouveau modèle comptable entré en force.

### 46.2 Les comptes de la Commune seront affectés ces prochaines années par :

- **Les gros investissements déjà votés par le Conseil communal, ainsi que ceux planifiés** (plan des investissements). L'objectif est de maintenir la dette communale dans une proportion raisonnable. Les taux des emprunts de la Commune, bien qu'en augmentation, restent historiquement très bas et le loyer de nos emprunts très intéressant. La situation pourrait rendre tentant de dépenser au-delà du nécessaire et raisonnable. Il faut garder à l'esprit qu'en cas de renversement de la tendance, un fort endettement pourrait être préjudiciable ;
- **L'assainissement de notre réseau d'égouts et l'extension du séparatif EC et EU** qui constitue et constituera de grosses dépenses ces prochaines années ;
- **La volatilité du prix des matières** comme le pétrole et l'électricité ;
- **Malgré la diminution passagère du nombre de nos habitants** à 5'374 (source statistiques Vaud/Département des finances et de l'agriculture) **ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises** continuera à demander à notre Commune d'anticiper l'adaptation de ses infrastructures publiques et le renforcement de son personnel communal.

## 47 Mutation de terrains communaux

### 47.1 Transactions immobilières

Au niveau des terrains communaux

- Aucune vente ni droit de superficie n'ont été accordés en 2025.



- Au niveau des acquisition, la Commune est devenue propriétaire de la parcelle 709 dite « Chautems » de 2041 m<sup>2</sup> sise en zone artisanale, route d'Yverdon 20 à Chavornay.
- 

Il est rappelé que la Municipalité applique une politique prudente en matière de foncier mais reste attentive aux opportunités.

## 47.2 SAF-ZIN

La Commune est représentée au Comité du Syndicat par le municipal en charge du dossier et par notre boursier, qui officie comme caissier.

Dans le cadre du Syndicat, les versements anticipés ont atteint le 95% du montant dû (aménagement à charge des propriétaires, hors dénivelé, décidés en 2007). Ce seuil est aujourd'hui atteint pour la Commune à CHF 964'073.00.

Les versements pour la participation au dénivelé, soit l'élargissement de l'ouvrage TRAVYS raccordant la RC293 à la Zone Industrielle ont fait l'objet d'une augmentation de coût.

Avant de valider les montants en lien avec l'ouvrage et leur répartition, il a été demandé au Comité de bien vouloir faire une analyse du poste. Pour ce faire, une nouvelle assemblée générale sera convoquée au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

## 47.3 Association pour le développement d'Orbe et de Chavornay - ADEOC

Cet organisme a la présidence partagée avec la Commune d'Orbe est l'organe de gestion pour le site stratégique de développement d'activités Orbe-Chavornay reconnu par le Canton. Actuellement la présidence est assumée par le municipal délégué.

Pour rappel en 2023, un travail avait été fait de manière à modifier les statuts dans le but de mieux définir le rôle des parties prenantes. Cette modification formalise la création de la « communauté », un lieu d'échange pour les entreprises et est une force de proposition à l'attention du Comité composé des deux communes, du canton et de l'ADNV. Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de la « communauté » Mme Lara Muehletaler de la société PESA à Chavornay a été élue 1<sup>ère</sup> présidente de la Communauté, poste qu'elle occupe toujours à ce jour.

Après une mise à niveau des spécificités et des attentes des deux communes au niveau de la mobilité douce, une coordination avec notre partenaire mobilité a permis de déboucher sur un mandat. Ainsi, une étude débutant par un questionnaire aux entreprises de l'ADEOC a pu être initiée. Le rendu de l'étude est attendu pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2026.

## 47.4 Association pour le développement du Nord-Vaudois - ADNV

La Commune est membre de cette association et y est représentée au niveau politique par le municipal en charge du dossier.

Cette représentation s'est jouée en 2 volets :

### 1) Les comités locaux

Chavornay a obtenu un siège dans le Comité local d'Orbe dont les contours se rapportent à l'ancien district d'Orbe. Ce Comité, composé de membres économiques et politiques dispose annuellement d'une enveloppe de CHF 33'000.00 pour soutenir, sur la base de dossiers, des projets d'intérêt régional.

### 2) La gestion des ZIZA (Zone Industrielle, Zone Artisanale)

Pour rappel la démarche vise, sur demande du Canton à faire un état des lieux, cartographier et dimensionner les ZIZA au niveau régional

Le retour de l'examen préalable en date du 14 février 2025 :

- A globalement pas fait l'objet de remise en question des orientations prises ;
- Fait l'objet de précisions, clarifications.
- A débouchés sur 137 demandes / clarifications des services du canton, qui ont fait l'objet d'une analyse et proposition de réponse du GT en date du 10 juillet
- Lesdites propositions de réponses acceptées par le COPIL en date du 17.11.

Les étapes à venir sont :

- L'adaptation du dossier à la consultation publique
- La consultation publique
- L'acceptation par toutes les communes du district des volets stratégiques et opérationnels

### **47.5 Journée des entreprises**

Recréer un évènement autour des entreprises était l'un des objectifs de législature.

Après son lancement en 2023, la 3ème édition de la journée des entreprises s'est déroulée le 13 mars 2025 sous la forme d'un 5 à 7 des entreprises, cette fois en entreprise. La société POMOCA nous a fait le plaisir de nous accueillir ainsi que de nous présenter et faire visiter ses locaux.

L'évènement semble avoir trouvé une forme adaptée aux attentes des participants.

Le sondage effectué à l'issue de cette dernière le corrobore.

Pour 2026 la date du 12 mars a d'ores et déjà été retenue.

## 48 Energies renouvelables

### 48.1 Infrastructures

Un engouement grandissant a été constaté dans le cadre des énergies renouvelables.

#### Situation financière du fonds

Durant l'année 2025, la Commune a attribué CHF 154'396.40 au fonds.

Ce montant représente le 100 % de l'émolument communal lié à l'usage du sol.

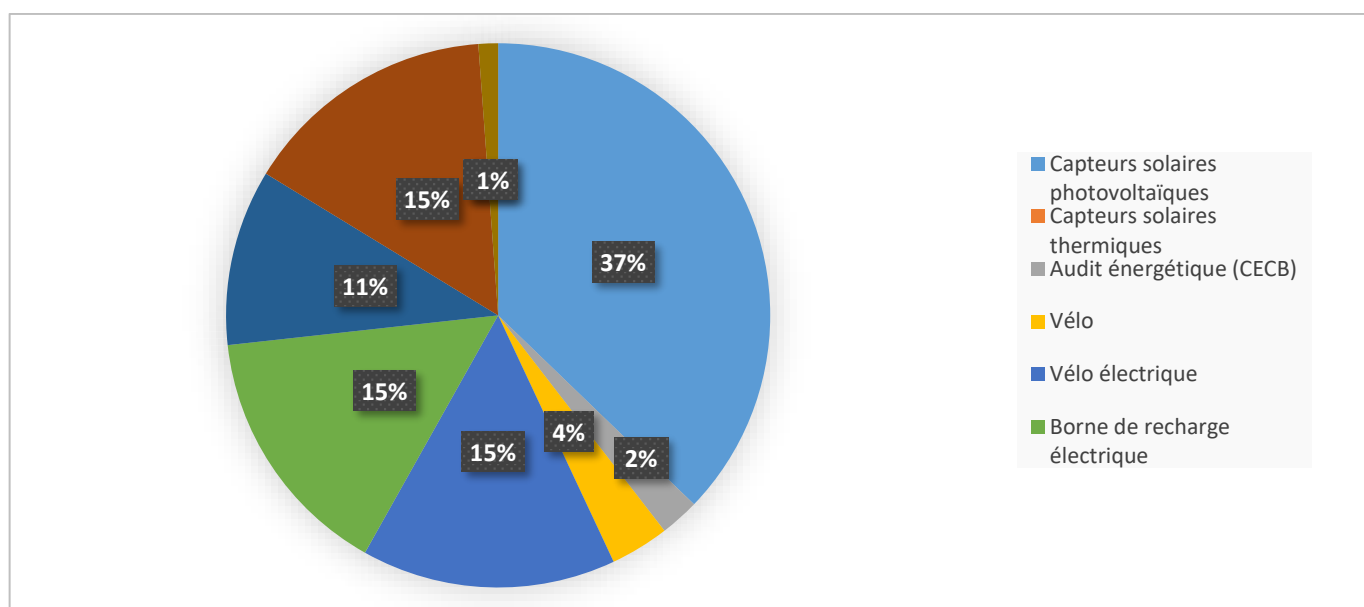
La Commune a versé en 2025 des subventions à hauteur de CHF 136'936.00.

Au 31.12.2025, le solde du fonds se montait à CHF 201'458.70.

#### Sollicitations du fonds

Ci-dessous, vous trouverez la répartition des subventions versées ces 7 dernières années.

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Capteurs solaires photovoltaïques	113'988.00	96'902.75	121'149.10	43'697.50	47'899.25	10'437.00	24'519.10
Capteurs solaires thermiques	-	-	3'000.00	1'000.00			2000
Audit énergétique (CECB)	600.00	300.00	1'800.00	1'500.00	900.00	900.00	300.00
Vélo	300.00	100.00	1'400.00	1'109.35	400.00	-	-
Vélo électrique	4'949.95	11'771.40	12'922.60	13'796.70	14'067.10	11'400.00	6'200.00
Scooter électrique	-	-	-	520.00	300.00	300.00	300.00
Borne de recharge électrique	3'900.00	1'800.00	1'800.00	1'800.00	3'300.00	2'100.00	1'500.00
Voiture électrique	-	-	2'000.00	27'250.00	18'739.50	1'367.25	4'000.00
Location vaisselle réutilisable	1'180.05	1'945.15	1'703.45	1'674.50	412.00	469.10	297.85
Batteries de stockage	11'718.00	4'070.00	2'460.00	2'875.00		1'125.00	1'500.00
Remplacement chauffage	-	4'000.00	6'504.60	10'969.65	11'823.05	22'638.20	5'160.00
Remplacement plan de cuisson	300.00	1'600.00	600.00	1'700.00	2'100.00	2'400.00	300.00
<b>Totaux</b>	<b>136'936.00</b>	<b>122'489.30</b>	<b>155'339.75</b>	<b>107'892.70</b>	<b>99'940.90</b>	<b>53'136.55</b>	<b>46'076.95</b>



	Nombre de dossiers en 2025
Capteurs solaires photovoltaïques	32
Capteurs solaires thermiques	0
Audit énergétique (CECB)	2
Vélo	3
Vélo électrique	13
Borne de recharge électrique	13
Location vaisselle réutilisable	9
Batteries de stockage	13
Remplacement chauffage	0
Remplacement plan de cuisson	1
<b>Totaux</b>	<b>86</b>

Bien que le fonds soit encore bien doté en capital, la prudence est de mise, les montants de subventions octroyés étant depuis plusieurs années en augmentation. 2024 avait marqué une stabilisation mais les montants sont repartis à la hausse en 2025.

Si nous regardons de plus près ces chiffres en francs, 84% l'ont été pour des panneaux solaires photovoltaïques pour un montant de CHF 113'988 en 2025 contre CHF 96'902.75 en 2024.

## 48.2 Photovoltaïque communal

Aucun préavis n'a été soumis au Conseil communal en 2025.

Deux préavis avaient été soumis au conseil communal en 2024, l'un visant à couvrir les bassins de la STEP des Hollandaises pour un coût global de CHF 299'437.-, l'autre à prolonger l'extension des panneaux solaires sur le Site du Verneret pour un coût global de CHF 193'860.-. Si pour les panneaux du Verneret, la mise en service a pu intervenir en 2025, ce n'est pas le cas du projet de recouvrement des bassins de la STEP qui devrait voir le jour et sa mise en service en 2026.



## 49 Informatique

### 49.1 Site Internet

Le site Internet donne entière satisfaction à la Municipalité et les retours des utilisateurs sont bons. La Municipalité veille toutefois à le faire évoluer de manière incrémentale.

Pour rappel, il offre à tout un chacun de s'abonner à des communications communales telles que les événements, les publications au pilier public ou le Chavornay Infos.

### 49.2 MapNV et Geocity

MapNV est la solution de gestion des géodonnées choisie par la Commune et validée par le Conseil en 2021. Cette solution est développée de manière mutualisée par le système d'information du territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains avec qui, à l'instar d'autres villages du district, une convention a été signée.

Depuis 2022 qui a vu le début de l'implémentation des données par un bureau d'ingénieurs géomètres, en collaboration avec notre bureau technique a permis d'avoir aujourd'hui un outil pratique et fonctionnel. Cette numérisation facilite grandement la consultation, la présentation et l'exploitation de nos géodonnées communales soit pleinement exploitable.

Geocity, qui permet la digitalisation des demandes des citoyennes et citoyens à notre administration, et Signalez-nous, qui leur offre la possibilité de signaler des défauts constatés sur le terrain pourront dorénavant être développées sur cette base.

### 49.3 Cybersécurité

La Commune agit au quotidien pour une protection informatique optimale de ses données.

Une attention particulière a été apportée à la qualité et à la sécurité de l'hébergement.

Pour rappel, depuis 2022 la Commune est au bénéfice du label Cybersafe.

## 50 Mobilité

Dans la continuité de la stratégie ESAM menée par l'ADEOC, la Municipalité a entrepris la mise en place d'une stratégie communale en faveur du développement et la promotion de la mobilité active : vélos et piétons. Pour rappel, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieur-conseil, spécialiste en mobilité active, pour réaliser un diagnostic de l'état actuel, tant du point de vue de l'infrastructure que des actions de promotions. Ce diagnostic amène les pistes d'une stratégie pour le développement d'une infrastructure continue et sûre et pour la promotion des mobilités actives auprès de la population de nos trois villages. Les résultats de ce travail ont été présentés au Conseil en 2025.



Cette stratégie s'inscrit dans les principes de la stratégie cantonale vaudoise de promotion du vélo ainsi que dans ceux de la loi cyclable fédérale entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 donnant 5 ans aux cantons/communes pour mettre en œuvre une stratégie communale de promotion du vélo cohérente et qualitative. Les démarches nécessaires ont été entreprises et sont suivies dans ce sens.

## 51 Conclusions

La Municipalité demande au Conseil communal de Chavornay,

- Vu le préavis de la Municipalité N° 6-3/26 du 30 mars 2026;
- Oui le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

de bien vouloir lui donner décharge pour sa gestion 2025.

Au nom de la Municipalité

La syndique

Le secrétaire



Chavornay, le 30 mars 2026

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

ADEOC	Association de Développement Economique Orbe - Chavornay
ADNV	Association de Développement du Nord Vaudois
AIAE	Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs
AJOVAL	Accueil de Jour des enfants région Orbe-La Vallée
ARAS	Association de Communes de la Région d'Action Sociale de Cossonay-Orbe-La Vallée
ARCC	Association Intercommunale pour l'épuration des Côtes de Chalamont
ASAICE	Association Scolaire et d'Accueil de jour des enfants Intercommunale de Chavornay et Environs
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS / AI / APG / AF / AC	Assurance Vieillesse et Survivants / Assurance Invalidités / Assurance Perte de Gains / Allocations Familiales / Assurance Chômage
BAMO	Bureau d'Assistance du Maître de l'Ouvrage
BE	Bureau des Etrangers
CCTL	Centre de Contrôle du Trafic Lourd
CEF	Conseillère école-famille
CET	Conseil d'établissement
CIN, CYP, CYT	Cycle Initial, Primaire, de Transition
CIP	Caisse Intercommunale de Pension
CISEROC	Commission Intercommunale d'Intégration Suisses Etrangers et de prévention du Racisme Orbe – Chavornay
CMS	Centre Médico-Social
COCHE	Commission Chavornay et Environs
CODIR	Comité de Direction
COSP	Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle
CSR	Centre Social Régional
CT	Commission des transports



CVE	Centre de Vie Infantine
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire
DPS	Détachement de Premiers Secours
EC	Eaux Claires
EU	Eaux Usées
EJED	Espace Jeunesse et Education (service communal propre à Chavornay)
EMS	Etablissement Médico-Social
EPSCE	Etablissement secondaire et primaire Chavornay et Environ
GED	Gestion Electronique des Documents
LACI	Loi sur l'Assurance Chômage
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LAMal	Loi sur l'Assurance Maladie
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions
LDIS	Loi sur la Défense Incendie et de Secours
LEO	Loi sur l'Enseignements Obligatoire
LPE	Loi sur la Protection de l'Environnement
LOPV	Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise
LPP	Loi sur la Prévoyance Professionnelle
OFROU	Office Fédéral des Routes
OFT	Office Fédéral des Transports
ORNI	Ordonnance sur la protection contre le Rayonnement Non Ionisant
OM	Ordures Ménagères
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PC (PCi)	Protection Civile
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PN	Passage à Niveau
PPA	Plan Partiel d'Affectation
RC (assurance)	Assurance Responsabilité Civile



RC (routes)	Route Cantonale
RCB	Registre Cantonal des Bâtiments
RH	Ressources Humaines
RFE	Revenu de Fonctionnement Epuré
RIPO	Réseau Intercommunal d'eau de la Plaine de l'Orbe
RPT	Réforme de la Péréquation financière et répartition des charges entre la Confédération et les Cantons
SAF	Syndicat d'Améliorations Foncières
SAF ZI	Syndicat d'Améliorations Foncières de la Zone Industrielle
SDT	Service du Développement Territorial
SDISPO	Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe
SP	Sapeurs-Pompiers
SPAS	Service de Prévoyance et d'Aide Sociales
SPECo	Service de la Promotion Economique et du Commerce
STAP	Station de Pompage
STEP	Station d'Epuration
TSP	Travailleur Social de Proximité
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
USL	Union des Sociétés Locales
ZFD	Zone de Faible Densité
ZI (ou ZIN)	Zone Industrielle

